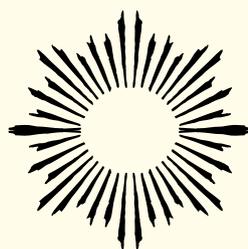


Regard orthotypographique
sur le
Manuel typographique
de
Pierre-Simon FOURNIER
1764 & 1766



Version BROUILLON 0.83 du 24 mai 2009

Url de ce document : <http://jacques-andre.fr/faqtypo/Fournier/regard.pdf>

Copyright

© Jacques ANDRÉ décembre 2008, pour tout usage commercial de ce document.

© *Copyleft* : Ce document est libre d'accès mais ne peut être « vendu ».

Toutefois, puisqu'il n'est pas dans une version définitive,
je préfère qu'il ne soit pas recopié, mais que l'on cite l'url de son site :

<http://jacques-andre.fr/faqtypo/Fournier/regard.pdf>.

Table des matières

1	Introduction	5
1.1	Orthotypographie	5
1.2	Pierre-Simon Fournier	6
1.3	Le <i>Manuel typographique</i>	6
1.3.1	Chronologie	6
1.3.2	Contenu du <i>Manuel typographique</i>	7
1.3.3	Typographie du <i>Manuel typographique</i>	8
1.3.4	Qui a composé le <i>Manuel typographique</i> ...?	9
1.4	Le travail présenté ici	10
2	Usages du romain dans le <i>Manuel typographique</i>	11
3	Usage de l'italique dans le <i>Manuel typographique</i>	12
3.1	Rappels sur les usages de l'italique	12
3.2	Emploi de l'italique dans le <i>Manuel typographique</i>	13
3.2.1	Rôle hiérarchique	13
3.2.2	Fonction de fac-similé de l'écriture manuscrite	14
3.2.3	Fonction d'insistance	15
3.2.4	Fonction de disjonction	16
3.2.5	<À VENTILER>	18
3.3	Fournier et l'italique : conclusion	21
3.3.1	Comparaison avec l'italique chez Fertel	21
3.3.2	Comparaison avec l'italique de <i>l'Encyclopédie</i>	21
3.3.3	Comparaison avec l'italique d'un autre ouvrage technique	21
4	Usage des capitales	22
4.1	Rappels sur les usages des capitales	22
4.2	Fonction d'inscription	22
4.3	Fonction de marquage	22
4.4	Fonction de ponctuation	24
4.5	Fonction de balisage	24
4.6	Fonction de décoration	24
4.7	Capitales accentuées	25
5	Petites capitales	25
5.1	Petites capitales chez Fournier	26
5.1.1	Fonction de titrage	26
5.1.2	Fonction de distinction	26
5.1.3	Fonction de bas-de-casse spéciale	27
5.2	Petites capitales accentuées	27
6	Gras	28
7	Lettres diverses	29
8	Ponctuation	29

9 Abréviations	29
10 Justification du <i>Manuel</i>	31
10.1 Espaces et justification	31
10.1.1 Espaces aux XVIII et XIX ^e siècles français	31
10.1.2 Espaces du <i>Manuel</i>	32
10.2 Modification des traits d'union	32
11 Divisions	33
11.1 Division syllabique	33
11.2 Divisions contextuelles	33
11.3 Nombre de divisions	35
11.3.1 Avertissements	36
11.3.2 Texte courant	36
11.3.3 Beaucoup de divisions?	38
11.4 Division et justification	38
11.5 compléments sur espaces	39
12 Orthographe	40
12.1 Vocabulaire	40
12.2 Noms propres	44
12.2.1 Fautes d'orthographe	44
12.3 Conclusion	44
13 Coquilles typographiques	45
13.1 Doublons	45
13.2 Mauvaises divisions	45
13.3 Changement de casse	45
13.4 Espaces	45
13.5 Foliotages	46
13.6 à revoir	46
14 À voir aussi	47
15 Conclusion	47
16 Index	47
17 Bibliographie et sites	49
17.1 Bibliographie de Fournier	49
17.2 Bibliographie sur Fournier spécifiquement	49
17.3 Autres ouvrages anciens	50
17.4 Autres références bibliographiques	51
17.5 À voir	53
18 FIN DU DOCUMENT ce 24 mai 2009	53

1 Introduction

La saisie du *Manuel typographique* de Pierre-Simon Fournier [2]¹ pour sa mise sur le *web* [7] a été pour moi l'occasion de lire ce texte avec l'acuité d'un correcteur. Surpris par diverses « anomalies », ou du moins par des choses qui me paraissaient des anomalies voire des coquilles, j'ai voulu voir si la littérature en histoire de la typographie en parlait. J'ai bien du me rendre à l'évidence que personne, sauf Fernand Baudin dans son *Effet Gutenberg* [12], n'avait abordé ce sujet dans quelque publication, alors que Fournier a fait l'objet de diverses études historiques ou typographiques (au sens d'analyse de ses « types », voir notamment James Mosley [6]). Il m'a donc semblé utile de consigner mes remarques et de les mettre à disposition du public, ce que permet aujourd'hui le *web*, sans frais et sans risques !

1.1 Orthotypographie

Le mot *typographie* est plutôt vague, surtout depuis qu'il ne s'applique plus seulement à l'écriture avec des types en plomb, c'est-à-dire à l'imprimé, mais à toute forme d'écriture notamment numérique. Par ailleurs ce terme désigne plusieurs aspects tels que la mise en page, la forme des lettres, la fabrication des caractères (d'imprimerie ou de nos écrans d'aujourd'hui), mais aussi l'usage (voire le bon usage) des caractères. Depuis quelques années l'étude de cet usage a attiré l'attention de nombreuses personnes, au point de lui donner un terme : *orthotypographie*. En fait ce terme avait déjà été utilisé dès le tout début du xvii^e siècle, sous sa forme grecque *Ορθοτυπογραφία* (*Orthotypographia*), par Jérôme Hornschuch [14] qui utilisait donc ce mot comme composé de *ortho* et de *typographia* (typographie correcte), comme le confirme le sous-titre de son ouvrage : *Instructio : operas typographicas correcturis... utilis & necessaria* (« Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés » selon la traduction de Susan Baddeley [14]). Ces règles de bon usage de la typo se sont ensuite vues consignées dans des ouvrages spécifiques que l'on appelle souvent les *Codes typographiques* (comme d'ailleurs celui qui a été longtemps l'ouvrage de référence français [37]) – on trouvera une histoire de la « correction » notamment dans [28, 32, 59] et une bibliographie sur ces ouvrages dans [50]. Nina Catach [35] donnait à *orthotypographie* un sens plus lié aux influences de la typographie (ou des imprimeurs) sur l'orthographe. Mais on a donc redécouvert ce mot il y a quelques années à peine (vers 2000), cette fois en le composant comme le mot valise *ortho*[graphie]+*typographie* [45, p. 40].

Nous utiliserons ici ce mot dans les deux sens donnés ci-dessus : celui de l'usage normal des signes typographiques (et notamment des capitales, de l'italique, etc.), en relation plus précisément avec l'orthographe et la langue, françaises ici. Mais sans considérations d'ordre graphique ni esthétique.

1. Les nombres verts entre crochets [n] renvoient à la bibliographie globale à la fin ; en lisant ce document sur un écran, il suffit de cliquer sur ce numéro pour accéder directement à la référence en question.

1.2 Pierre-Simon Fournier

Pierre-Simon Fournier dit le jeune (1712-1768) a fait l'objet de nombre d'études (mais, assez curieusement, surtout de la part de Britanniques, voir ci-dessous 17.2). Il est souvent considéré comme *the compleat typographer* [10], « le typographe absolu » [12], etc. Fournier lui s'est considéré comme un typographe, entendant par ce mot celui qui réunit les trois savoirs de graveur de caractères, de fondeur et d'imprimeur [folio I-xxiii]². Même s'il n'a pas été reconnu comme imprimeur, il a effectivement passé toute sa vie comme typographe, essentiellement comme graveur et fondeur, mais aussi comme historien de l'imprimerie. On lui doit notamment, outre la rédaction de son *Manuel typographique*, des apports fondamentaux sur (faute de pouvoir dire l'invention de) le point typographique, les notes de musique rondes et ce qu'on peut considérer comme la première « fonte totale » déclinée dans de nombreux corps et variantes (romain, italique, caractères poétiques ou bâtardes, etc.) mais aussi pour de nombreux caractères du monde entier (hébreux, arabes, coptes, etc.) sans oublier une collection impressionnante de vignettes, filets, etc.

Il n'est pas inutile de rappeler que Fournier vécut au Siècle des lumières, qu'il fut contemporain de Luce à l'Imprimerie Royale et connu les premiers Didot, qu'il collabora avec Diderot et D'Alembert pour leur *Encyclopédie* (à laquelle il fournit d'ailleurs l'article *Caractère* du volume II) et eut de nombreux échanges avec des collègues étrangers notamment des Allemands (Breitkopf par exemple).

Enfin, il semble que Fournier avait un caractère assez marqué. On a dit qu'il était égoïste (Morison selon Allen Hutt [10, p. 44]). En tout cas il s'est montré très polémiste, comme le prouvent ses actions contre le syndicat des imprimeurs, ou à la suite de ses écrits dans le *Journal des savants*, et surtout à propos du monopole des Ballard en matière d'impression de la musique et plus précisément sur l'origine de ses propres notes de musique lors d'un conflit avec les Gando à qui il « répond » véhémentement dans un appendice au tome II de son *Manuel typographique*.

1.3 Le *Manuel typographique*

1.3.1 Chronologie

Ce manuel se situe dans une lignée de manuels de typographie dont les plus connus sont les suivants (on en trouvera dans [50] une liste beaucoup plus complète et, dans [27], la liste de ceux qui ont été numérisés).

1608 Hieronimo HORNSCHUCH, *Ορθοτυπογραφία (Orthotypographia) Hoc est : instructio, operas typographicas correcturis...*, Lipsiae, anno 1608. Voir [14].

1683 Joseph MOXON, *Mechanick Exercises on the whole Art of Printing*, London, 1683. Voir [15].

2. Les mentions « [folio..] » en vert renvoient à la version numérisée du *Manuel typographique* de Fournier [7]. Depuis un écran, en cliquant sur cette indication, on voit apparaître, dans une nouvelle fenêtre, une image du premier folio cité et l'on peut ensuite feuilleter les suivants.

Attention : certaines pages n'ont pas encore été mises en lignes et certaines des images du site sont, pour des raisons historiques!, de mauvaise qualité mais sont peu à peu remplacées par des images de meilleure définition.

- 1723** Martin-Dominique FERTEL, *La science pratique de l'imprimerie contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art*, Saint Omer, 1723. Voir [17].
- 1740** Anonyme, *Kurze doch Nützliche Anleitung von Form- und Stahl-Schneiden*, J.M. Funcke, Erfurt, 1740. Voir [6, tome III, page 335] et [16].
- 1750** *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, sous la direction de Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, 1750 et suiv. [Articles Imprimerie, Caractères d'imprimerie, etc.]. Voir [18].
- 1764-1766** Pierre-Simon Fournier, *Manuel typographique...*
- 1793** Antoine-François. MOMORO, *Traité élémentaire de l'imprimerie, ou le manuel de l'imprimeur*, Paris, 1793. Voir [19].
- 1818** Giambattista BODONI, *Manuale Tipografico*, Presso la Vedova, Parma, Italie, 1818. Voir [20].

1.3.2 Contenu du *Manuel typographique*

Fournier avait prévu de faire quatre tomes [folio I-xxiv], mais dès ses *Errata* du tome I [folio I-324], il n'en annonce plus que deux. Ce qui sera effectivement le cas. On a donc le tableau suivant :

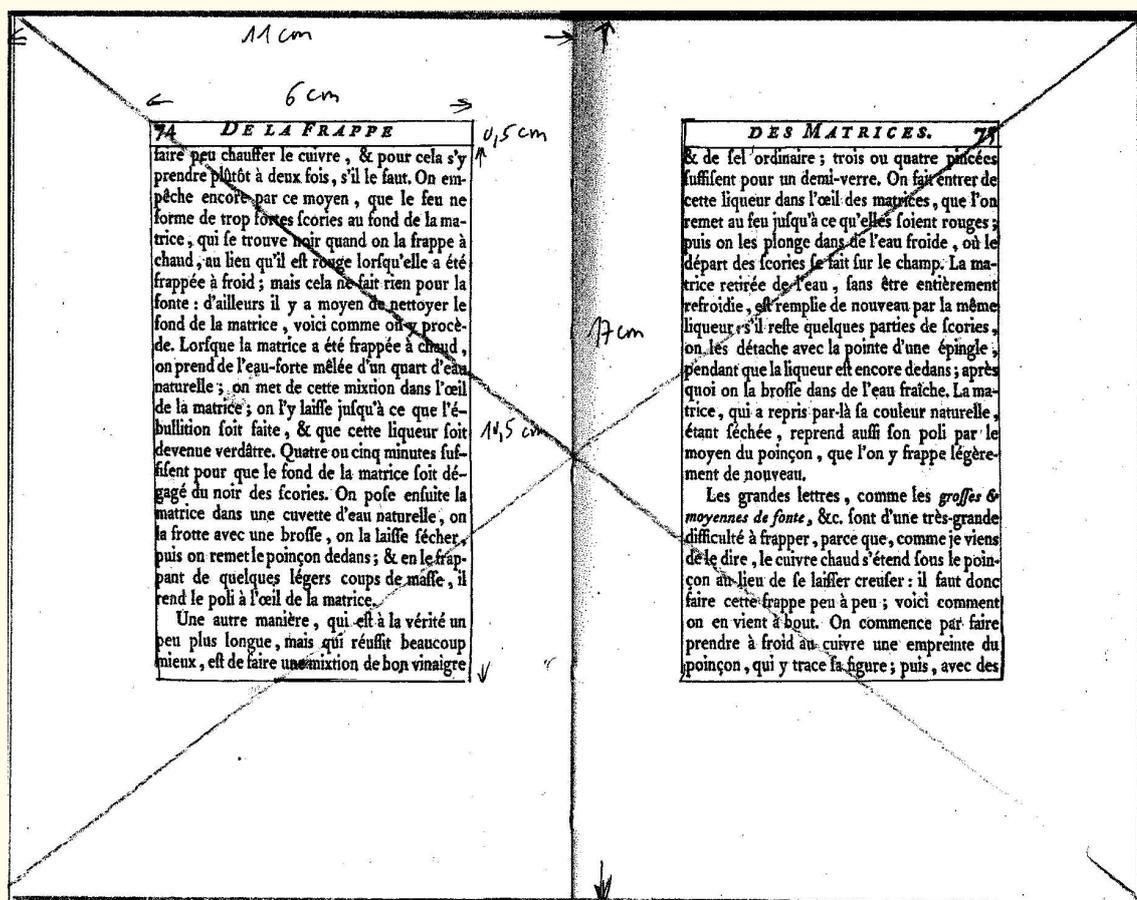
Annoncés	Parus
Premier volume – L'Art Typographique : la gravure et les fontes	Tome I (paru en 1764) : xxxii + 328 pages, 16 planches H.T. – L'Art Typographique : la gravure et les fontes
Second volume – L'Impression	
Troisième volume – Traité sur les typographes	
Quatrième volume – Modèles de caractères	Tome II (paru en 1768*) : xlv + 306 pages – Modèles de caractère + une « Réponse à un mémoire [...] par MM. Gando [...] »

* L'ouvrage porte, en page de grand titre, la date de 1766 mais une note [folio II-288] signale :
« [cet ouvrage], très avancé en 1766, n'a pu être achevé qu'en août 1768. Ce retard a été occasionné par une longue maladie de l'auteur. »

Fournier ne donne ni sommaire ni table des matières. Nous en avons reconstitué une [ici](#).

Fournier s'adresse aux « aux gens de lettres » et ensuite « à ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie » ; mais pas aux apprentis imprimeurs. Bodoni dans la *Prefazione* de son *Manuale tipografico* [20], dit aussi ne s'adresser ni aux professionnels, ni aux apprentis

Contrairement à Fertel, suite à l'abandon du volume II, il n'y a rien sur l'imprimerie. Rien non plus sur « l'usage » des caractères (usage des capitales, des lettres de deux points, etc.) comme l'ont fait Fertel mais aussi Moxon [15, § 4,5 pages 203-218]. En revanche, Fournier décrit à fond les techniques de gravure et de fonte des caractères ce qui constitue un travail jamais égalé.

FIGURE 1 – Format du *Manuel typographique*

1.3.3 Typographie du *Manuel typographique*

Bien que ce ne soit pas l'objet de cette note sur l'orthotypographie du *Manuel typographique*, quelques précisions sur la typographie de cet ouvrage. Voir aussi [9, 10, 12].

Le *Manuel* est un « petit octavo » (Hutt précise *16mo format* [10, p. 55]) ; le format du papier est de 11×17,5 cm et le rectangle d'empagement fait 6×10 cm, hors titre-courants et folios. Alors que Fertel avait pris un format beaucoup plus grand, Fournier choisit un livre de poche, ce qui, nous y reviendrons, ne sera pas sans lui poser des problèmes en matière de justification et division (voir section 11) et lui interdira pratiquement toute illustration dans le corps du texte, celles-ci étant rejetées sous formes de planches hors-textes à la fin du volume I.

Le *Manuel typographique* a été composé avec le caractère gravé et fondu par Fournier, qu'on appellera ici le « Fournier »³, dont la description occupe une bonne partie (les pages 1 à 94) du tome II.

Le corps du texte principal (couvrant essentiellement les pages 1 à 238) est composé en *Cicéro Poétique*, romain ou italique [folio II-32-33] alors que l'avertissement

3. La version qu'en a faite Harry Carter pour Monotype, d'abord en photocomposition puis en fontes « vectorielles », s'appelle FournierMT.

(folios i à xxxii) est composé en *Cicéro ordinaire* [folio II-36] paraissant plus gros car moins condensé.

<à écrire : > Sans vouloir entrer dans des détails graphiques, rappelons rapidement que ce caractère est une de la classification Vox. <...> donner chrono par rapport à Garamond... Grandjean... Baskerville / Didot Bodoni... Cf baudin, Mosley, Ce caractère a aussi servi à Encyclopédie, textes de Voltaire (?) - cf Perrousseaux. <Caractère composé de : romain, italique, etc. avec des petites caps, italiques, etc. >

1.3.4 Qui a composé le *Manuel typographique*... ?

Un auteur, fût-il imprimeur, n'est pas forcément le compositeur du livre qu'il a rédigé, même s'il est normal qu'il en ait le désir (ou qu'il n'ait pas confiance en quelque autre collègue). Mais, il est certain que c'est bien Fournier qui a imprimé son propre *Manuel typographique*... En revanche, il n'est pas certain que ce soit lui qui l'ait composé intégralement. Plusieurs points semblent toutefois acquis :

1. La page de grand titre du *Manuel typographique* [folio I-iii] porte la mention
Imprimé par l'Auteur, rue des Postes,
toutefois, le tome second ne porte que la mention « Chez l'Auteur » [folio II-grand-titre].
2. Dans son « Avertissement », Fournier écrit [folio I-xxx-xxxj] :
Les Magistrats qui sont à la tête de la Librairie [...] ont bien voulu m'obtenir, au mois de mai 1762, un Arrêt du Conseil, qui me donne un titre d'Imprimeur surnuméraire pour la ville de Paris [...] les Magistrats [...] ont bien voulu me permettre d'en jouir en partie, en me laissant imprimer le présent ouvrage.
3. Par ailleurs, une lettre de la main de Fournier nous apprend qu'il a partiellement composé un de ses propres ouvrages en 1742⁴ :

En 1742. j'ai fait imprimer un livre in 4o. contenant une petite partie historique de l'art et les modeles de mes Caracteres. Toutes les parties difficile et artiste de ce livre ont été composés par moi, c'est a dire que jen ai porté les pages toutes composés chez l'imprimeur.

Fournier à De Sartine, 27 Juillet 1762, BnF Ms. fr. 22117 (37)⁵.

Il est donc raisonnable de penser que Fournier a non seulement imprimé mais aussi composé son *Manuel*. En tout cas c'est sûrement lui qui l'aura relu...

4. Sans doute donc l'un des deux suivants :

- *Caractères de l'imprimerie*, nouvellement gravés par S.-P. Fournier le jeune [...]. Paris, rue des Sept voyes 1742 [In-32 ; 39 pages]
- *Modèles des caractères de l'imprimerie et des autres choses nécessaires audit art*. Nouvellement gravés par Simon-Pierre Fournier le jeune [...]. Paris, rue des Sept voyes 1742 [In-4° oblong ; 12 p. et 27 planches].

5. Cet extrait de lettre m'a été communiqué par James Mosley (mail du 30 janvier 2009).

1.4 Le travail présenté ici

<plan, conditions, etc. à écrire>

2 Usages du romain dans le *Manuel typographique*

Comme on l'a vu (section 1.3.3), le *Manuel typographique* de Fournier est entièrement composé avec son « caractère » (au sens de fonte).

Le texte courant est composé en Cicéro. Or, Fournier a dessiné une dizaine d'œils pour son Cicéro ([folio II-32 et suiv.] :

- Cicéro poétique [romain]
- Cicéro poétique [italique]
- Cicéro petit œil [romain]
- Cicéro serré [romain]
- Cicéro ordinaire [romain]
- Cicéro œil moyen [romain]
- Cicéro gros œil [romain]
- Cicéro ordinaire [italique]
- Cicéro gros œil dans le goût hollandais [romain]
- Cicéro gros œil [italique].

De tous ceux-là, il n'utilise en fait que :

- dans ses deux avertissements (début des tomes I et II) :
 - Cicéro ordinaire [romain]
 - Cicéro ordinaire [italique] ;
- ailleurs :
 - Cicéro poétique [romain]
 - Cicéro poétique [italique].

Toute sa titraille et ses notes en bas de pages sont également soit en ordinaire (italique ou romain), soit en poétique (italique ou romain), mais dans d'autres forces de corps bien sûr. À part quelques lettres ornées et lettres de deux points, il n'utilise pas d'autre caractères dans son *Manuel* (sauf bien sûr dans ses pages de spécimens). On verra en section 6 qu'aucun de ses caractères (romains ou italiques) n'a de gras.

Quitte à faire une lapalissade, nous dirons que Fournier utilise toujours du romain, sauf lorsqu'il utilise de l'italique. Ce sont donc ces derniers usages que l'on va étudier, ceux du romain étant donc complémentaires...

3 Usage de l'italique dans le *Manuel typographique*

À côté de son romain, Fournier a dessiné un italique pour toutes les forces de corps et toutes les variantes (poétiques, petites capitales, etc.). On en trouve de nombreux spécimens dans son tome II, par exemple [folio II-65]. Voir aussi [3] et [12, p. 219]

Fournier en dit lui-même : « *La forme des caractères italique avait été un peu négligée par nos anciens graveurs, et ils avaient conservé un goût suranné. En 1737 j'entrepris de leur donner une forme plus gracieuse, en mélangeant des pleins et des déliés qui approchassent plus de notre belle écriture; ce goût a été adopté de façon qu'on ne se sert presque plus (1768) des anciens en France.* » (où?; cité par Frey, [24, p. 237]). Certains toutefois ont reproché alors à Fournier de s'être très inspiré des italiques de Grandjean ce dont il s'est défendu [6, vol. 3, p. 290].

Une chose importante à signaler (comme l'a fait [12, p. 235]) est que l'italique est plus petit (hauteur d'œil inférieure) que le romain de même corps, ce qui accentue la « différence » entre ces caractères. Exemple : [folio I-184] où les mots en italique paraissent plus petits ; comme ci-dessous (en Fournier MonoType) :

XXXX *xxxx* XXXX
xxxx XXXX *xxxx*

C'est bien sûr cet italique qu'utilise Fournier dans son *Manuel* et ce, disons le de suite, pratiquement comme on le ferait aujourd'hui.

3.1 Rappels sur les usages de l'italique

L'italique a été conçu par Alde Manuce et dessiné par Griffo à Venise juste avant 1500 (on trouvera l'histoire de ce caractère jusqu'au xvii^e siècle dans [34], [51] ou [54]). Au début il s'agissait d'un caractère à part entière, destiné notamment aux octavos (« livres de poche » avant la lettre) et n'était pas un caractère d'accompagnement. C'est au milieu du xvi^e siècle que l'italique tend de plus en plus à se rapprocher du romain et que les deux fontes sont utilisées simultanément : « l'italique finit par être reléguée au rôle secondaire du romain » [46, p.16]. On parle d'ailleurs encore des italiques comme de fontes « secondaires » [60, p. 61-66]. Jan Tschichold [61, p. 132 et s.] dit « C'est à l'époque baroque que l'on commence à indiquer des différenciations typographiques dans la composition d'un texte. En ce temps-là, on se mit à employer l'italique pour distinguer certains mots à l'intérieur d'une phrase en caractères romains. » mais cet historien ne considère ensuite l'italique que comme dédié à ce seul usage. <On ne parlera pas ici des usages actuels de l'italique, par exemple pour la poésie.>

Usages classiques de l'italique

« L'italique est au romain ce que l'exception est à la règle » résume Henri Fournier en 1825 [22, p. 191].

Les divers « codes typographiques » consacrent tous plusieurs pages aux usages de l'italique. Mais en général, il s'agit d'un inventaire de règles éparses, sans synthèse et s'il y a une description du rôle de l'italique, celle-ci est toujours un peu simpliste :

– « La principale fonction de l'italique est de faire ressortir certains mots ou phrases dans un texte en romain » [37, p. 71],

- « Le caractère italique est utilisé principalement pour attirer l'attention du lecteur sur un mot, une phrase ou un passage que l'auteur tient à souligner » [44, p. 100],
- « L'italique sert à attirer l'attention sur un mot, à désigner ce qui n'est pas de l'auteur, à composer les titres d'œuvres, etc. » [45, p. 69-73].

Seul Gouriou [41, p. 9] analyse vraiment les fonctions de l'italique et les classe en deux grandes catégories : l'*insistance* et la *disjonction* (souvent appelée *différentiation* par d'autres auteurs) : « Dans le premier cas, la *mise en vedette* vient de l'importance que l'auteur donne à de tels mots qui traduisent un élément essentiel de son observation ou de sa pensée, qui constituent de bases de son raisonnement ou définissent des notions dont le lecteur aura besoin par la suite. [...] Dans le deuxième cas, l'italique *détache* du texte les mots qui, nécessaires à sa compréhension, ne sauraient s'y incorporer : jeux de scènes, [...] mouvements dans les comptes rendus, [etc.] »

De son côté, Gérard Blanchard précise qu'à côté de ces fonctions de disjonction et d'insistance, on trouve aussi une connotation de *fac-similé du manuscrit* (usage pour les préfaces, dédicaces, avis, etc.) [31, chapitre 4]. Enfin une quatrième fonction, plus liée au graphisme ou à la mise en page qu'à l'orthotypographie, ne doit pas être négligée, celle du *rôle hiérarchique* de l'italique dans les titres (si un titre est en capitales et en romain, un sous-titre sera en capitales mais en italique). C'est par cette dernière fonction que nous allons commencer.

3.2 Emploi de l'italique dans le *Manuel typographique*

3.2.1 Rôle hiérarchique

1. Dès la page de grand-titre⁶ (voir [folio I-ii]), Fournier utilise de l'italique mais un peu comme un spécimen : cette page est formée d'une douzaine de lignes, chacune composée avec un caractère différent. L'italique est utilisée en capitales espacées pour la troisième (*UTILE*) et la huitième (*Tome I*), et en bas de casse pour les cinq et sixième lignes (*& à ceux... l'Imprimerie.*) et avant dernière (*& se vend*).

On retrouve cette composition de lignes en corps descendants, avec entrelardage d'italique, pour le titre de la table des points typographiques [folio I-132]. Cette section correspond en effet à la réédition d'une plaquette anciennement parue [1] et qui commençait donc comme le *Manuel* par un côté démonstration !

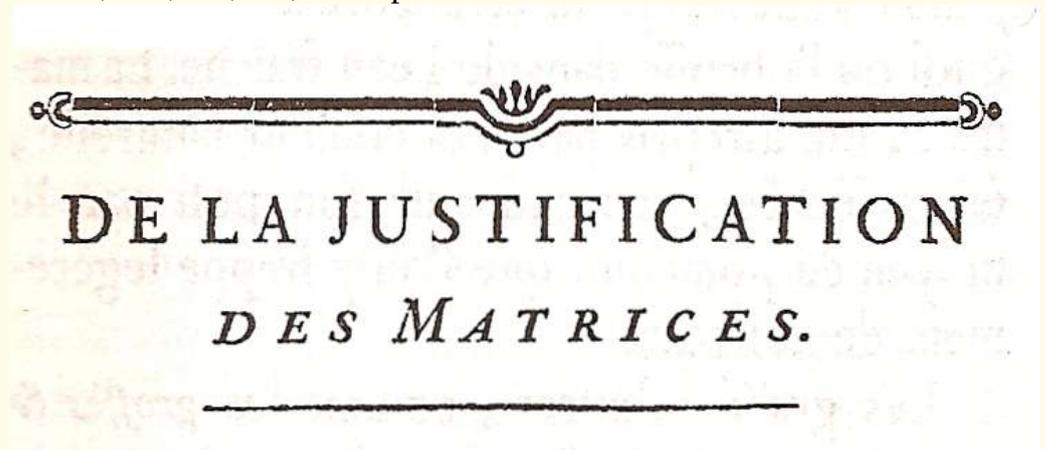
2. L'italique est utilisé par Fournier pour la **hiérarchie des structures** de son *Manuel* :
 - Soit des sous-titres. Si un titre est immédiatement suivi d'un sous-titre, ce dernier est en italique. Exemple :

6. Cette page, non foliotée, est en fait précédée d'une page de frontispice, dont la légende (en bâtarde italienne) et les noms des dessinateur et graveur sont gravés en taille douce (cité par [12, p. 229]). Il en est de même pour le frontispice du tome II.



- Soit des compléments à des titres. Si un titre doit être composé sur deux lignes, la première est en romain, la seconde en italique, de corps inférieur. Par exemple le chapitre « DES POINÇONS » est complété par « *et CONTREPOINÇONS* » (en petites capitales italiques). Voir [folio I-9].

Ceci est systématique (Tome I, folios 1, 9, 40, 68, 76,90, 171, 222, et – en bas de casse – 171, 187, 198, 206). Exemple :



Quelques rares exceptions toutefois : le [folio I-109] et le [folio I-176].

Ceci s'applique aussi aux titres (légendes) des tableaux. Par exemple « POLICE / *de vingt-cinq milliers de lettres / ...* » [folio I-243] où le bas de casse est sans doute utilisé car des capitales n'auraient pas tenu dans la justification.

3.2.2 Fonction de fac-similé de l'écriture manuscrite

Parties spécifiques

Le *Manuel* ne contient pas de partie qui ne soit de la main de Fournier : ni préface, ni dédicace, etc.

3. Le texte de l'*Approbation* [folio I-325], copie d'une lettre manuscrite, est en italique.

En revanche, le *Privilège du Roi* est en romain [folio I-326 à folio 328]. De même pour les deux *Avertissements préliminaires* (des tomes I et II) qui toutefois sont dans un œil plus grand, moins condensé et plus interligné que le reste de l'ouvrage ; ils sont par ailleurs foliotés en chiffres romains bdc, contrairement au

reste, folioté en chiffres arabes.

4. La poésie est en italique⁷, du moins la seule existante dans le tome I, celle en exergue à l'Avertissement [folio I-iv]. Toutefois celle en même position au tome II est en romain [folio II-avant i].
5. Les seules notes (*Nota* rédigées au moment d'imprimer le tome II) sont en italique [folio II-288].

Citations, entières ou partielles

6. Les extraits de lettres, manuscrites, cités par Fournier sont en italique. Par exemple celles de Breitkof et de MM. Enschede [folio I-50 note*].
7. Les citations de certificats (imprimés) sont en italique. Qu'ils soient en entier, nominatifs et signés, par exemple le *Certificat de l'Académie Royale des Sciences* [folio I-xxvi], ou qu'il s'agisse d'un document plus général dont seul un passage est extrait, comme le Règlement de la Librairie [folio I-126].

Meta-notes

Si on assimile l'oral à l'écriture manuscrite, on peut signaler ici (dans cette fonction de fac-similé du manuscrit) que lorsque Fournier s'adresse au lecteur de quelque façon, c'est en italique :

8. L'impératif (destiné au lecteur) est écrit en italique ; exemples : *Voyez-en la figure aux Planches ci-après* [folio I-213] et « [au lieu de] septième lisez deuxième » [folio I-324] ; dans ce même *Errata*, Fournier compose aussi *ajoutez* en italique mais « mettez » en romain. De même (voir plus bas) pour « Voyez... ».
9. Certaines méta-notes, : par exemple *Fin de l'explication des planches*, [folio I-326] ; à la fin de la TABLE (Index) : *Les noms ... se trouvent...* [folio I-323]. Toutefois, la mention « Fin du second volume » [folio II-288] est en romain (la fin du premier volume n'est pas signalée).

3.2.3 Fonction d'insistance

On pourrait même dire « insistance et précision » car ce *traité technique* comprend de nombreux termes techniques, toujours en italique ce qui fait sans doute l'originalité de ce *Manuel*. <Comparer avec *Encyclopédie*?>

10. Tous les termes liés aux caractères (le mot « caractère » étant, lui, une exception car il est systématiquement composé en romain!) se mettent en italique lorsqu'ils sont définis, et bien souvent ensuite. Il peut s'agir de
 - termes liés à la fabrication des caractères : *poinçon* et *contrepoinçon* [folio I-008], *talon de la matrice* [folio I-082], *gros du dessous* [folio I-154]
 - parties de caractères : ...
 - noms de caractères : ...
 Notons toutefois (voir ci-après le point 22) que les lettres a, b, etc. restent en romain.
 - types de caractères : « caractère de *finance* » [folio I-022], *lettres ornées* [folio I-170],

7. Plus précisément en « caractère poétique italique » - voir [folio I-167] au sujet de ce caractère.

- termes liés aux tailles des caractères : *hauteur en papier, approche* [folio I-082], *force de corps, courtes, longues...* [folio I-002] *point*,
Les noms des force des corps se mettent en général en italique : « les corps de *Nompareille, Cicéro...* » [folio I-58]. Ils restent toutefois souvent en romain, surtout quand plusieurs forces sont citées, voire toutes comme dans les tables (notamment [folio I-132] et [folio I-168]).
 - termes liés à la composition : *cran dessus* [folio I-162],
11. Lorsqu'un outil spécifique au métier de typographe est défini, il est mis en italique (et souvent avec une capitale) ; de même pour les parties ou pièces d'outils ou pour les outils non spécifiques mais assez rares ou peu connus pour être ainsi « marqués » :
- Cette fausse équerre, dite *Beuveau*, a une branche... [folio I-004]
 - un petit instrument nommé *Justification*... [folio I-076]
 - ... un petit niveau nommé *Jetton*... [folio I-078]
 - une machine qu'on nomme *Porte-heurtoir*... [folio I-148]
 - enlever... à l'*échoppe*, qui est une espèce de burin ; ... [folio I-076]
 - on perce la masse intérieure avec un *forêt* au moyen de l'*archet* qui sert... [folio I-020]

Notes :

- En général, lorsque ces termes sont réemployés, ils ne sont plus composés en italique (mais la capitale éventuelle reste présente). Par exemple [folio I-004] : « Le *Coupoir* est un instrument... Il y a deux sortes de *Coupoirs* ; ... Le *Coupoir* de bois... ».
- Dans la *Description des planches* [folio I-292] l'italique est remplacé par des petites capitales, là où aujourd'hui on utiliserait du gras : voir ci-dessous section 6.

12. outils ordinaires

13. Les actions (verbe, substantifs, participes...) liées aux techniques typographiques se mettent en italique lors de leur première définition ou occurrence. Exemples :
- *Composer* c'est arranger toutes les lettres... [folio I-100]
 - On est obligé... pour *fouler* dans les endroits... [folio I-140]
 - Ces poinçons étant *recuits* au feu... [folio I-22]
- Contre-exemple : les mots « *frappe, frapper...* » sont toujours écrits en romain.

14. matières (métal, matière, régule...)

15. Les points importants (par exemple les maximes professionnelles, précisions, etc.) sont en italique. Exemples : – « C'est ce qui fait dire qu'*une matrice bien frappée est à moitié justifiée.* » [folio I-70]
- « *Les principales parties de ces trois derniers Moules sont de cuivre.* » [folio I-309-310]

3.2.4 Fonction de disjonction

Dans le texte courant donc.

Fournier met en italique (on suit ici l'ordre du *Code typo* [37, p. 71]) :

Titres et enseignes

16. Les titres d'ouvrages. Exemples : l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire du Commerce* [folio I-x], le *Champ fleuri* [folio I-xii], « qui portait pour titre sur le revers *Le testament de Caius Julius Cesar, qui fut...* » [folio II-269], etc. Il en est de même pour les ouvrages en langue étrangère, comme *Arte de escribir de Francesco Lucas* [folio II-xiii].
Cette règle est utilisée aussi pour les titres de mémoires/projets comme <le ... projet??>
17. Les titres de journaux, revues, annuaires, almanachs, etc. Exemples : *Mémoires de l'Académie* [folio I-xix], le *Journal étranger* [folio I-51]. Mais « Gazette de Bruxelles » (voir plus bas les erreurs en section 13) !
18. Les intitulés des titres auxquels il renvoie ; par exemple « Voyez l'article des *Points Typographiques...* » [folio I-58, note *]. Toutefois ici « Voyez » est en romain contrairement à *Lisez* comme vu plus haut.
19. Les titres d'enseignes. Seul exemple : la *Fonderie Luthérienne* [folio II-xxx].
20. Les qualités, titres, etc. qui accompagnent le nom propre placé en signature à la fin d'une lettre, etc. Exemple : « LEBRETON, *Syndic* » [folio I-328]. Ainsi que les mots *Signé*, etc. Exemples : [folio I-xxvii] et [folio I-325i] (où en fait « Signé » est en romain car dans un contexte italique).

Locutions, lettres isolées

21. Les notes de musique. Exemple : « la clef de *Fa* » [folio I-55].
22. Les lettres isolées ne SONT PAS MISES EN ITALIQUE. En effet, Fournier citent souvent des lettres isolées qui doivent être montrées soit en romain soit en italique. Il ne les met pas non plus entre guillemets et garde donc leur style propre et écrit « justifier d'abord l'*H* ou l'*I* capital avec l'*m* » [folio I-83] quand il parle du caractère italique, mais « les lettres minuscules, a, b, c, d, e, f, &c. » [folio I-85] en parlant d'une police romaine.
Toutefois, la mise en valeur de ces lettres isolées romaines se fait par des lettres d'un œil différent [12, p. 235].

Latin et langues étrangères

23. Le mot *ibidem* (*ibid.* en abrégé). Exemple [folio II-282]. *idem* [folio I-313].
24. La préposition latine *in* pour les formats de livre est en italique (mais pas le format lui-même), par exemple « *in-4°* » [folio I-xxii]. Toutefois, on trouve quelques occurrences avec *in* en romain [folio II-xiii].
Nous n'avons pas vu d'occurrence des mots *quarto*, *octavo*, etc.
25. Les locutions latines ou étrangères, quoique rares ici ! Citons *Erratum* [folio I-318], le mot allemand *Schwabacher* [folio II-xxx].
De même Fournier note en italique les noms hébreux ou grecques des lettres : *aleph*, *alpha*,... [folio I-244] et [folio I-248] mais ceci relève plutôt de l'italisation des termes techniques comme les noms des accents (*doux*, *rude*... de ce même dernier folio). Mais les équivalents « français » des lettres étrangères sont donnés

en romain ; par exemple l'alphabet de l'arménien est noté « a p ch t ié ss...zo u pp ch eu f » [folio II-232].

26. Les noms de villes étrangères

3.2.5 <À VENTILER>

27. Les intertitres sont en bdc, italique, centrés. Exemples : [folio I-237] et folio 149 :

que ce Caractère ne porte que cinq ou six lettres accentuées, qui sont analogues aux longues d'en haut & d'en bas.

Pour l'Allemand.

CE Caractère mat & qui laisse peu d'intervalle entre les lignes, à cause que les longues d'en haut & d'en bas ont peu d'étendue, se met aussi au milieu de son blanc.

Pour le Plein-chant.

L'ALIGNEMENT se fait avec beaucoup de précaution, & par un mécanisme plus difficile que celui des autres Caractères. Pour mettre la ligne, on se sert communément d'une ma-

28. Les titres courants sont systématiquement écrits en petites capitales italiques, sauf l'« Avertissement préliminaire » du tome II. Exemple :

74 *DE LA FRAPPE*
faire peu chauffer le cuivre, & pour cela s'y

DES MATRICES. 75
& de fel ordinaire ; trois ou quatre pincées

29. Les têtes des tableaux sont en italique. Exemple [folio I-169].

30. Les intertitres dans les tableaux sont en italique. Exemple folio 271 :

P	- - -	300	°	- - -	100
M	- - -	300	<hr/> <i>Ponctuations.</i> <hr/>		
T	- - -	300	°	- - -	2500
Y	- - -	400	,	- - -	3000
Φ	- - -	200	;	- - -	400
X	- - -	200	- - -	- - -	1000
Ψ	- - -	200	<hr/> <i>Lettres créneées.</i> <hr/>		
Ω	- - -	300	α	- - -	1000
<hr/> <i>Accens & Esprits.</i> <hr/>			α	- - -	200
°	- - -	1500	α	- - -	200
°	- - -		α	- - -	200

31. Les (rares) légendes de figures dans le texte sont en italique. Exemple [folio I-36].
32. Les planches hors-texte n'ont pas de titres. Ceux-ci sont en revanche présents dans les *Explications des planches* [folio I-293 et suivantes] . Ils sont alors en italique. Exemple, planches V et VI, folio 300 :

V.

Moule à fondre les Lettres.

1. MOULE entier & fermé.
2. MOULE ouvert, présentant la *Piece de dessous.*
3. Idem *Piece de dessus.*
4. TOURNE-ÉCROU.
5. TOURNE-VIS.

V I.

Détail du Moule.

1. BOIS garni d'un *archet* & du *crochet.*
2. *Pièce de dessus* vue en dessous

33. Par extension, toute citation est en italique ! Par exemple les extraits du *Champ fleuri* [folio I-xiii], ceux des écrits de la Commission Bignon dans les *Mémoires de l'Acad.* [folio I-xix] ou les nombreux extraits du mémoire des Gando (dans sa *Réponse à un mémoire publié par MM. Gando.* . . . qui apparaît à la fin du tome II, [folio II-289]-306).

34. Les proverbes, dictons, maximes, etc. sont considérés comme des citations [44, p. 154]. Fournier met ainsi en italique la sentence *L'Imprimerie est l'organe de la force & du délire de l'esprit humain.* (folioB108108).

À propos de ces citations en italique :

– Fernand Baudin [12, p. 235] signale que Fournier ne met pas de guillemets aux mots en italique. Il convient d'ailleurs de signaler que, sauf erreur de notre part, Fournier n'utilise jamais de guillemets.

– Les incidentes sont en romain : « *L'espèce d'obscurité, disent-ils, dans laquelle nous avons consenti à demeurer* (pendant une quarantaine d'années) *a sans doute.* . . . » [folio II-291]. Et ce, même si elles sont courtes (comme « *marque-t-il* ») contrairement à ce que préconise aujourd'hui le Code typo pour les incidentes qui restent entre les guillemets d'une citation [37, page 103, 95A2].

– L'emphase (ou le « soulignement » dans une citation) se met non pas en romain comme on le fait aujourd'hui, mais en petites-capitales italiques. Exemple : [folio II-290]. Signalons que, au milieu du XIX^e siècle, Frey regrettait les petites capitales ita-

liques (qu'il appelle mediuscules) qui n'existaient plus [24, p.236].

3.3 Fournier et l'italique : conclusion

3.3.1 Comparaison avec l'italique chez Fertel

3.3.2 Comparaison avec l'italique de *l'Encyclopédie*

Le premier volume du *Manuel typographique* est paru en 1764, soit quatorze ans après le premier tome de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert [18] où d'ailleurs l'article (anonyme) *Caractères d'imprimerie* [4] doit être attribué à Fournier : Harry Carter dit « *Though it abounds in handsome compliments to Fournier, his authorship of nearly the whole of it is patent.* » [5, t. III, p. xxii]

<En gros : même usage que Fournier !>

3.3.3 Comparaison avec l'italique d'un autre ouvrage technique

Lequel ?

4 Usage des capitales

Les capitales de Fournier sont... cf Mosley?

4.1 Rappels sur les usages des capitales

Tout d'abord rappelons qu'il faut distinguer capitales et majuscules. « Majuscules et minuscules ressortissent à l'écriture, capitales et bas de casse à la composition typographique. Dans *JE PENSE, DONC JE SUIS*, tout est en capitales, mais il n'y a qu'une majuscule » écrit Lacroux [45, II, p. 111].

La capitale a surtout été étudiée sur le plan (typo-)graphique (par exemple les Rencontres de Lure ont consacré un gros cahier sur les *Lettres capitales* [57]), mais ses usages ont également été analysés. Blanchard [31, chap. 5, p. 101-116] voit plusieurs usages qui se sont sémantisés dans les signes « capitales » : 1) une *fonction d'inscription* (lettres « monumentales » des stèles et frontons, titres, plaques de rues), une fonction de *marquage des noms propres* (majuscule initiale qui « tansmute » d'un mot commun en un nom propre – mais nous verrons ci-après que Fournier, comme à l'époque, utilise ceci aussi pour marquer les noms communs mais « essentiels » comme le dit Fertet [17, p. 218], nous garderons donc plutôt cette fonction comme « marquage »), une *fonction de ponctuation* (début de phrase par exemple), une *fonction de balisage* (initiales) et enfin une *fonction de décoration*.

Les codes typographiques leur consacrent une grande place compte tenu des problèmes d'emplois qu'elles posent (par exemple [37, p. 49-63], [56, p. 71-106], [41, p. 14-51], etc.). En effet, dès 1808, Boiste (cité par [45, p. 236]) dit « on est fort peu d'accord sur la manière de se servir de ces lettres [capitales], et l'on trouve à cet égard bien des contrariétés entre les auteurs. » [21].

4.2 Fonction d'inscription

Fournier emploie bien sûr des capitales dans ses titres.

35. Les pages de faux-titre se mettent en capitales [folio I-0].
36. Les grands-titres se composent essentiellement en capitales. Pour le tome I on compte pas moins 7 des 13 lignes en cap, chacune dans un corps différent : [folio I-ij]. Fournier suit en cela les modèles de Fertet [17, p. 79 et suiv.].
37. Les titres de chapitre sont composés en capitales. Si le titre court sur deux ou plusieurs lignes, Fournier emploie pour les secondes des corps moindres, ou des caractères différents (par exemple non ornés, [folio I-v]), des petites capitales ou de l'italique, voire les deux [folio I-45].

4.3 Fonction de marquage

Cette fonction de marquage, limitée aujourd'hui aux noms propres, s'avère beaucoup plus générale chez Fournier. Dans ce sens, il suit manifestement Fertet qui dit « On doit encore observer de mettre des Lettres capitales aux noms les plus essentiels de la matière. » [17, p. 218]

38. La majuscule initiale des noms propres se met en capitale (le reste étant en bdc).
Exemples : *Pierre Cot* [folio I-xxj], à *Sédan par Jean Jannon* [folio I-215].
39. Les noms propres des signataires d'actes, règlements, etc. cités se mettent parfois tout en capitales (sinon en petites capitales – voir ci-dessous). Exemple : « Signé, LEBEGUE [...] LEBRETON, Syndic. » [folio I-328].
40. Les noms propres à l'intérieur d'un nom composé (du moins pour ceux à valeur de substantif) ne prennent pas la capitale. Exemple : *Saint-augustin* [folio I-189].
41. Les assemblées, organismes, etc. prennent la capitale non seulement pour le premier substantif, mais pour tous les mots de l'intitulé (qu'ils soient avant ou après lui, adjectifs ou substantifs). Exemples : *Communauté des Imprimeurs* [folio I-xxiiij], *Académie Royale des Sciences* [folio I-xxvj], *Imprimerie Royale* [folio II-xlj] ; exceptions : *Imprimerie royale* [folio I-xix], *Chambre syndicale* [folio I-141].
42. Tous les termes liés à la typographie, l'imprimerie, etc. prennent la capitale initiale (et se mettent en italique lors de leur premier emploi, voir règle 10). Les adjectifs ou compléments prennent aussi la capitale initiale. Il peut s'agir
- de domaines ou concepts ; exemples : *la Gravure ou Taille des Poinçons & la Justification des Matrices* [folio I-xiv], *les Arts et la Typographie* [folio I-xxj], *l'Art Typographique* [folio I-xxiv]
Mais : *la science Typographique* [folio I-xxiv] ;
 - de métiers ; exemples : *le nombre des Imprimeurs* [folio I-xij], *avec défense à tous Graveurs, Fondateurs & Imprimeurs, de...* [folio I-xxviiij], *chez les Libraires* [folio I-xvj]
Mais aussi les métiers « nobles » : *les Magistrats* [folio I-xxxj], *célèbre Musicien* [folio I-xxvij],
en revanche, Truchet est traité de *Carme et mécanicien* [folio I-xiv] et Basile Valentin n'est que *moine* [folio I-116],
 - d'outils : *le Calibre* [folio I-5], *la Pièce de dessus...le Jobet & le Gimblet* [folio I-196] ...
Les outils plus ordinaires eux, n'ont pas le droit à la capitale : *une fausse équerre* [folio I-5], *la pierre à l'huile* [folio I-15], ...
 - en revanche ; les actions (verbes et noms des actions) n'y ont pas droit (même quand définies en italique) ; exemple : *revenir [...] refouler* [folio I-66],
 - les classes de caractères et les divers caractères ; exemples : d'abord le mot *Caractère* toujours avec une capitale (à de très rares exceptions près), *les Caractères de Musique* [folio I-xxvj], *les Crochets, les Accolades* [folio I-173]
 - les parties de caractères : Cran, jambe, oeil, ?
En revanche, les qualificatifs restent en bdc : *les courtes, les longues et les pleines* [folio I-3],
 - les tailles des caractères, *la Nompaille, le Cicéro, le Gros-romain* [folio I-37],
 - les noms de langues ou d'écritures, qu'ils soient substantifs ou adjectifs ; exemples : « l'Hébreu ponctué... *le Caractère Grec* » [folio I-233],
 - en revanche les produits chimiques ou de droguerie ne prennent pas de cap : *le régule, l'antimoine, la matière* [folio I-115], *de plomb, de cuivre cru dit potin* [folio I-109], *avec du tartre ou de la gravelle* [folio I-121], ...
Contre-exemple (unique ?) : *la composition du Crocus* [folio I-123].

POUR LE ROMAIN. 241	
<i>Capitales.</i>	
A	320
B	100
C	250
Ç	25
D	300
E	450
É	50
È	20
Ê	20
F	120
G	120
H	100
I	350
J	200
K	20
L	300
M	260
N	320
O	300
P	250
Q	200
R	320
S	320
T	320
U	300
V	250
X	100
Y	80
Z	80
Æ	30
Œ	30
W	25
<i>Petites Capitales.</i>	
A	200
B	60
C	120
Ç	15
D	150
E	350
É	50
È	20
Ê	20
F	60

Q

242 POLICE			
G	60	Œ	20
H	50	W	20
I	250	<i>Chiffres.</i>	
J	100	I	250
K	20	2	250
L	180	3	200
M	150	4	200
N	200	5	200
O	200	6	200
P	120	7	200
Q	100	8	200
R	200	9	200
S	200	0	200
T	200	<i>Supérieures.</i>	
U	200	a	20
V	100	e	50
X	50	o	100
Y	40	r	50
Z	40		
Æ	20		

FIGURE 2 – Police du romain donnant la liste des capitales de Fournier

43. Les titres honorifiques, prennent la capitale : Magistrat ici ?,

4.4 Fonction de ponctuation

44. Les débuts de phrase prennent la capitale.

4.5 Fonction de balisage

45. initiales ?

4.6 Fonction de décoration

46. lettres ornées ? Logos cf. culs de lampe...

< reprendre liste dans fichier cap.txt >

Ajouts depuis : pas dans mot composé , p.ex. Petit-parangon ; Saint-augustin (ex folio 189) id si petites caps (p. 227) N.B. tome II page ii : "petit Canon"

noms propres tout en capitales : rares exceptions = celles des ignatures des actes, comme LE BRETON (folio 328) capitales ornées : voir Blanchard chap. 9 ?

adjectifs avec capitale : Point Typographique mais nbreux contre-exemples

4.7 Capitales accentuées

Fournier donne dans sa *Police*⁸ *pour le romain* la liste des capitales accentuées (et diacritiquées) de ses fontes [folio I-241]. On n’y trouve que

Ç É È Ê

mais aussi les « lettres doubles » Œ et Æ (et W que Fournier considère à part) ; de même d’ailleurs pour les petites capitales. C’était aussi le cas en 1727 dans la casse de Fertel (et celle donnée en 1750 ? dans l’*Encyclopédie* (figure).

De même sa financière dispose de quelques lettres avec diacritiques : É, Ç et Œ [folio I-278]. En revanche, ses lettres ornées n’offrent pas d’accents (exception toutefois, un É dans un titre en capitales ornées : [folio I-108]).

47. Les majuscules (en début de mot) s’écrivent avec des capitales accentuées lorsqu’il s’agit de É È Ê. Exemple :
Contre exemple : « Equerre » [folio I-314]
48. Mais, contrairement aujourd’hui à l’Imprimerie nationale [44, p.12] : la préposition « à » ne prend pas d’accent quand elle est en capitale. Exemple « A la vérité » [folio I-vj].
49. Les lettres Ç É È Ê sont à utiliser systématiquement dans les expressions toutes en capitales. Exemples : « DES POINÇONS » [folio I-9], « DU MÉTAL SERVANT AUX CARACTÈRES » [folio I-108],
Contre-exemple : « DES CARACTERES DE MUSIQUE » [folio I-183]
50. Le mot « poétique » (voir section 12.1) peut prendre un E aigu quand tout en capitales : POÉTIQUE [folio I-167].

N.B. Il semble que les É capitales du Fournier soit des E d’un corps légèrement inférieur sur lequel on a placé l’accent.

5 Petites capitales

Les petites capitales sont des minuscules ayant l’allure des capitales, mais la hauteur d’œil des minuscules (voir [26] à ce sujet). Elles sont apparues au XVI^e siècle (voire dès le X^e siècle) et existent déjà dans la casse de Garamond. Absentes chez Tory (du moins de son *Champfleury* en 1523), on les trouve abondamment chez Fertel [17] (1727) qui en donne la casse, les utilise pour les titres et les noms propres, mais pas peu pour les lettrines (p. 52 mais p.222), mais n’en fait pas un article spécial.

Frey [24,], qui les appelle médiusculs,

Blanchard [31, p. 101] consacre bien un chapitre aux « Capitales (grandes ou petites) » mais ne dit rien de spécial sur les petites.

Bien que toujours citées dans les codes typographiques pour tel ou tel usage, peu d’entre eux leur consacrent une section spéciale. Citons toutefois Gouriou () [41, p. 52-53], [37, p. 66-67]. Mendoza leur a consacré un court (quoiqu’assez complet) article [49].

8. Une police est « le tarif qui sert à régler le nombre respectif de chaque force de lettres... » dit Fournier [folio I-224].

En revanche, Tschichold [61, p. 137-152] étudie leur rôle comparé aux italiques et sa forme ;

5.1 Petites capitales chez Fournier

Fournier avait gravé des petites capitales tant pour le romain que pour l'italique⁹ (voir pour ces dernières par exemple le titre du [folio II-38]). Mais, exceptionnellement, certaines sont des capitales de plus petit corps (en romain ou en italique) [6, tome III, p. 423].

Il en parle relativement peu : « Les petites capitales sont généralement tenues grosses, parce qu'elles servent à former des mots qui ont souvent besoin d'être encore espacés. » [folio I-157] <...>

Mais il les utilise systématiquement :

5.1.1 Fonction de titrage

51. Les petites capitales servent à écrire la seconde ligne d'un titre (en capitales) qui ne tient pas sur une seule ligne. Exemple : « DES INTERLIGNES /DE FONTE. » [folio I-176].
52. Les petites capitales servent pour les titres des subdivisions (par exemple « SECONDE PARTIE » du [folio I-87] ou [folio I-206])
53. Les titres courants s'écrivent en petites capitales ; exemple « DE LA TAILLE DES POINÇONS » (avec des caps à tous les mots) des [folio I-4§-47]).

5.1.2 Fonction de distinction

54. On indique les noms propres des pages de titre en petites capitales, par exemple FOURNIER et BARBOU du grand titre [folio I-iii].
55. Les noms propres des auteurs d'actes, règlements, etc. se mettent en petites capitales (ou quelques fois en capitales – voir plus haut). Exemples : « *Signé*, GRAND-JEAN DE FOUCHY » [folio I-xxvij],
56. Les entrées de listes (descriptions) se mettent en petites capitales (aujourd'hui on mettrait ceci en gras, voir section 6) :
 - Dans des tableaux ou listes, les noms des forces de corps s'écrivent en petites capitales. Exemples : [folio I-133], [folio I-227],
 - Les entrées de listes se mettent en petites capitales. Outre les noms de corps (voir ci-dessus), citons aussi
 - les outils ou parties de pièces qui sont décrits dans les planches [folio I-293 et suiv.].
 - Les noms des différentes sortes de lettre : [folio II-264 et suiv.].
 - Dans l'index, les noms des premières entrées de chaque série de lettres (A, B, etc.) prennent, outre une lettre de deux points ornée, des petites capitales. [folio I-317 et suiv.].

9. Carter n'a pas repris ces petites capitales italiques dans son FournierMT.

- Dans une énumération, les termes d'entrées (?) se mettent en petites caps. Exemple : A AMSTERDAM, ... A HARLEM. . . , A LA HAYE, etc. : [folio II-xxxiv et suiv.].

57. Les petites capitales servent à souligner là où l'italique ne peut s'utiliser :
- dans une citation déjà en italique : « *respectable POUR LUI à tous égards* » [folio II-302].

N.B. Pas de jeux de scènes, pas de bibliographie (donc pas de noms d'auteurs), etc. dans ce *Manuel*.

5.1.3 Fonction de bas-de-casse spéciale

pour apparaître + grosse ou + petite...

58. Les nombres ordinaux romains s'écrivent en petites caps ; exemple : article xiv [folio I-126].
Notons que
- les numéros des siècles ne se composent pas en nombres romans en petites caps mais en chiffres arabes ; exemple : « le 14^e & le 15^e siècle » [folio II-265].
59. La fin du premier mot suivant une lettrine (qu'elle soit composée par une lettre de deux points ou par une lettre ornée) se met en petites capitales. Exemples : trois occurrences au [folio I-237], [folio I-87], etc.

5.2 Petites capitales accentuées

Voir capitales et figure 2

accent : É sur POÉTIQUE alors que ë ailleurs cf p. 167

6 Gras

Pierre-Simon Fournier, au milieu du XVIII^e siècle, ignorait les caractères « gras ». Il n'en a pas dessiné¹⁰ ni utilisé¹¹. Ce concept n'a été « inventé » que plus tard : l'un des premiers caractères gras à avoir été révélé au public semble être le « Gros Romain gras » gravé par Gérard pour Pierre-François Didot en 1784 [62, p.146]. Mais c'est surtout le développement des journaux qui entraîne l'apparition des caractères de titrage, plus gros, plus gras. En Angleterre apparaissent ainsi les « *fat faces* », notamment celles de Robert Thorne à Londres (1800) tandis qu'en France se répandent les « normandes », variétés de Didot ou Bodoni engraisées à l'extrême [30, 46].

Assez curieusement, les meilleurs codes typographiques [37, 41, 43, 44, 45, 56] ne parlent pas de gras, sauf pour signaler le signe de préparation de la copie qui lui est attribué et parfois parler de la ponctuation suivant une expression en gras. Or ils en utilisent tous, hors des titres, notamment pour la mise en évidence de termes, d'exemples, etc.

Tschichold [61, p. 140] « préfère ne pas parler des caractères [...]gras, sinon pour mettre instamment en garde contre leur emploi dans un livre, sauf pour les lexiques et répertoires, etc. et en tout cas pour les titres. Leur fonction est de capter le regard, non de différencier. » Blanchard [31, p. 96] en revanche signale que « le gras remplace efficacement l'italique [pour la valeur de contraste ordinairement accordée à l'italique] ».

Il nous paraît quand même intéressant de voir comment a fait Fournier là où aujourd'hui on mettrait du gras dans un ouvrage technique comme le *Manuel typographique*.

- Le gras sert d'abord pour la composition des titres. Nous avons vu que Fournier, comme Fertel, utilise des hiérarchies (romain/Italique, capitales/petites capitales/bas de casse et hiérarchie des corps). L'aspect baroque du Fournier vient d'avantage de ses lettres ornées bandeaux, rosaces, etc. que de l'absence de gras dans ses titres et on conçoit aisément un ouvrage composé sans gras pour les titres.
- <à suivre>

10. Signalons au passage que la fonte *FournierMT* redessinée par Matthew Carter pour Monotype d'après les caractères de Fournier n'a pas non plus de gras, ce qui ne manque pas de surprendre certains!

11. Toutefois, lorsqu'il cite des caractères portant des lettres, il montre ces dernières à l'aide d'un caractère plus « gras » que ceux de son texte courant. Voir par exemple [folio I-10] et [folio I-232] (aujourd'hui on mettrait de l'italique ? terme technique grammatical = ?). Voir aussi ses « grosses de fonte » [folio I-170]. Et, [folio I-175], il parle de filet « gras ou maigres ».

7 Lettres diverses

? sc dans M^{so}-gothique folio II-271

æ cap dans Æolien II 284 voir page 232 sur usage æ en imprimerie

8 Ponctuation

espaces avant, même si div. (ex. d'éronde ,/ heurtoirs ,/ cadrat ,/ ces 3 même page (150) qqfois espace réduit, ex. quatrième|, 9e ligne de page I.7 et Calibre|, un peu plus bas. => justif sans toucher aux autres espaces.

CF Fertel (page 17) qui dit « on doit toujours, autant qu'il se peut, mettre une espace devant la virgule, et le point-virgule, et deux après ; ou une fine devant et une grosse après, c'est-à-dire plus d'espace après la virgule qu'on en aura mis devant. Mais si on était frt généré, [...] pour lors on pourrait ôter les espaces qui seraient devant les virgules de la ligne ; mais pour le point-virgule, on doit autant qu'il se peut faire, laisser une fine espace devant et après. » Voir Frey page 176 à ce sujet.

NB Fertel recommande aussi d'écrire très/-/doux», « c'est/-/à/-/dire » où / = une espace (sans préciser) . Pas vu chez Fournier ?

c'est-à-dire très souvent entre virgules : ..., c'est-à-dire , ... ex p. 27

pronom relatif parfois précédé (à tort aujourd'hui) d'une virgule : [folio I-237] « La police est pour la bâtarde, qui contient plus de sortes que l'autre, qui pourra... »

pas d'espace avant : II.p55 mais il existe 2 lignes+ haut => pb de div. ?

trait d'union parfois espacé, ex. plein - chant p. 31.

comme pour hyphen, parfois tailles différentes (et espaces avant et après) cf . II.289 où il y a 7e ligne, deux exemples différents.

forme à-peu-près II p. viij

cinquante-un p. 51 note => avec nombres ? Cf aussi deux cents cinquante p. 118 c'est-là p. 57, 60 cf. très- dans ortho long-temps p. 114

Notation des nombres nnn. (c.-à-d. suivi d'un point). exemple : 4. page 304,

Point final dans titres - idem dans cartouches comme FIN. folio I-323, dans tableaux (folio I-189) index (I-317 sqq)

9 Abréviations

Les Codes typographiques d'aujourd'hui consacrent beaucoup de pages aux abréviations. Celles-ci sont plutôt rares chez Fournier. Citons :

60. L'abréviation latine de *et coetera* est « &c. » sans aucune exception et est très fréquente.
61. En général, l'abréviation de Monsieur est « M. » Exemples : « M. Luther, M. Simon, M. l'Archevêque » [folio II-xxx et suiv.]...
Pluriel : « M^{rs}. » [folio I-50, note].
62. *In-quarto* s'abrège « in-4^o » (avec *in* en italique et 4 en romain) [folio I-xxij].
Curieusement, dans sa *Réponse à [...] Gando* (qui ne fait pas vraiment partie

du *Manuel*), Fournier écrit « in-4^o,...in-8^o » tout en romain et avec des « o supérieurs » démesurés [folio II-299].

63. « S. A. R. » pour Son Altesse Royale [folio I-51, note].

64. L'abréviation de « ième » est « ^{me} » ; exemple : « cette VI^{me} partie » [folio II-xv], « fils 3^{me} du nom » [folio II-xxiij]

Mais Fournier écrit « François I » [folio I-266].

65. Utilisation de « *N^a* » pour *Nota* : [folio I-283]

<N.B. Fournier n'utilise pas de lettres d'abréviations comme (a tilde? cf Fertel p. 209) mais en a gravé (tome II?).> NB Il en parle (sous le nom de *lettres titres* en [folio I-232]).

À ventiler :

II, xxxj : M. Hr. Echardt" : Hr = Herr?

14^e et 15^e siècles

ibid. II-282 sqq

10 Justification du *Manuel*

La justification d'une colonne de texte n'est pas aussi simple que l'on peut le croire à priori ; par ailleurs, il n'y a pas une technique unique. Il nous a donc paru intéressant d'étudier comme Fournier a justifié son *Manuel*.

En observant bien quelques pages, on voit que les diverses suivantes techniques sont utilisées (on ne donne pas ici un ordre chronologique) :

1. Division des mots en fin de ligne. On reviendra en détail sur cette division en section 11.
2. Utilisation d'espaces inter-mots plus ou moins grandes que l'espace normale ; nous allons décrire cette technique en 10.1.2 ; notons qu'elle inclut des cas de suppression de ces espaces que l'on met habituellement par exemple après un point de fin de phrase ou avant un point-virgule.
3. Modification de la chasse de certains symboles, notamment du « trait d'union » (on typographie on disait « division » il y a encore peu), ce qui nous semble assez original ! Mais en revanche, disons le de suite, nous n'avons pas vu de modification systématique des caractères, comme le faisait Gutenberg [63] ou comme ça se passe dans certains systèmes modernes comme *hz* conçu par Herman Zapf et Peter Karow [?] et repris par Indesign ou dans *tetex* [?]). Nous y reviendrons en 10.2.

10.1 Espaces et justification

N.B. espace au féminin cf folio I-229

10.1.1 Espaces aux XVIII^e et XIX^e siècles français

Aujourd'hui, pour justifier on utilise des espaces inter-mots de longueurs tout à fait variables (dans un certain intervalle bien sûr), c'est-à-dire qu'une espace de 0,1234567 em paraît tout à fait plausible. Avec des caractères en plombs, moulés à l'avance, il en était évidemment différent et il n'est donc pas surprenant que seuls certaines espaces aient été conçues. Mais lesquelles ?

– Dans sa *New introduction to bibliography* Gaskell [40, fig. 20, p. 34] montre les espaces classiques selon Morison, mais nous ne sommes pas convaincu de la généralité de ces largeurs. D'ailleurs il donne plus loin (p. 45-46) des précisions un peu en contraction avec cette figure. En France notamment on n'a que peu de témoignages sur ces espaces. Mais restons dans les xviii et xix^e siècles français :

– En 1723, Fertel [17, p. 16-19] préconise une « grosse espace » et une « fine » et « tolère encore la composition de deux fines espaces ».

– En 1748, la figure 4 de la planche I (« Imprimerie en lettres – l'opération de la casse ») de l'Encyclopédie [18] montre des espaces de tailles respectives de 1 cadratin (a), 1/2 cadratin (d), 1/4 cadratin (e) et deux qualifiées de « moyenne » (f) et « fine » (g)¹². Mais Fournier, qui est l'auteur de cet article, ajoute « pour la facilité de la justification, on a encore des espaces moyennes entre celles représentées dans la figure, & de plus

12. Une mesure de ces caractères donne en mm : ...

minces, que celle représentée par la lettre g, ensorte que chaque corps a cinq ou six sortes d'espaces.»¹³

– En 1764, Dans son *Manuel typographique*, Fournier dit : [folio I-229] « Les espaces sont de petites parties de même force que le corps du caractère,, mais minces, et cela suivant quatre ou cinq degrés différents : elles servent à espacer les mots et à justifier les lignes. » Mais il ne précise rien sur leurs tailles respectives.

– En 1783, Momoro [19, p. 164] se contente de dire : « On trouve dans les espaces, des fines, des moyennes et des grosses. », sans donner de précisions. Signalons toutefois que Momoro était un fervent admirateur (et un petit gendre) de Fournier.

– En 1867, Frey [24, art. Espaces, p. 180 et suiv.] donne, cette fois avec précision, cinq degrés d'espaces :

« 2. *Espaces*. Selon l'usage adopté, elles ont généralement, dans le type ordinaire, cinq degrés, depuis un point jusqu'au tiers du cadratin, c'est-à-dire que dans le corps douze, par exemple, la plus fine espace aura un point, la suivante un point et demi, puis deux points, deux points et demi, trois points. Cependant il est positif qu'une espace du demi-point est nécessaire, et qu'il serait positif que les autres séries fussent doublées par l'accroissement d'un tiers de point ajouté à chacune d'elles. [...]¹⁴]

3. La plus forte espace ne doit pas avoir plus du tiers du cadratin ;...

10.1.2 Espaces du *Manuel*

10.2 Modification des traits d'union

à reprendre - cf figures 3 et surtout 6

13. Voir l'explication des planches donnée en <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.142:7:1./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/>. et l'article ESPACES => existe??

14. Suivent ici quelques considérations sur l'usage de papier ou d'espaces courbées pour justifier dans les petites ou moyennes justifications.

11 Divisions

Lorsque Fournier écrit son *Manuel*, la division des mots (c'est-à-dire la coupure, ou la césure, des mots en fin de ligne) est déjà stabilisée.

Point de vue orthotypographie, les « règles » de division des mots relèvent de deux aspects : un aspect langagier (où a-t-on le droit de diviser dans un mot ?) et un aspect typographique (parmi les divisions possibles dans un mot laquelle faut-il choisir, mais aussi où peut-on diviser compte tenu du contexte ?).

11.1 Division syllabique

Aujourd'hui la division des mots se fait de façon syllabique « d'après l'épellation », avec toutefois une certaine tendance à des divisions phonétiques ou étymologiques¹⁵.

Dès 1723, Fertel parle de division entre « syllabes » [17, p. 227], interdit les coupures entre voyelles, recommande de ne pas laisser en fin de ligne de syllabe de seulement une ou deux lettres comme *ca-ractère*), autorise les divisions pour les lettres doubles comme *ff*, *ffi* ou *ç* (et donne comme exemple *gref-fier* et *doc-teur*).

Dans son *Manuel*, Fournier respecte rigoureusement cette division syllabique : nous n'avons pas repéré la moindre erreur à ce sujet, à l'exception de quelques coquilles sur lesquelles nous reviendrons en 13 et de la division *Mé-xicain* du [folio II-253].

11.2 Divisions contextuelles

Les codes typographiques s'accordent pour citer un certain nombre de situations où les divisions sont peu recommandées, voire interdites. Fournier, comme tout le monde à son époque (supposition faute de références sur le sujet), ignore ces règles ou n'y attache pas d'importance. Fournier,

66. ne connaît pas la règle : « La coupure de la syllabe de début comportant deux lettres est à éviter » [44, p. 61]. On en trouve plusieurs chez Fournier :
 - *ca-libre* [folio I-4], *di-sent* [folio I-163] et bien sûr *ca-ractères* (p.ex. 2 fois [folio I-xxvi]),
67. ne connaît pas la règle : « La coupure consistant à rejeter les deux dernières lettres d'un mot est à exclure » [44, p. 61]. Fournier le fait très souvent ; exemples :
 - *mignon-ne* [folio I-111] et *fourchet-te* [folio I-191].
68. ne connaît pas la règle : « On doit éviter de rejeter une syllabe muette » [41, art.215]. Contre-exemples dans son manuel :
 - *avan-ce* et *hui-le*, [folio I-15]
 - *d'u-ne* [folio I-89], *roya-le* [folio I-xxxiiij].
69. ne connaît pas la règle : « Il est formellement prohibé de couper après la 1^{re} lettre suivant une apostrophe avec *c'*, *d'*, ... *l'...* » [37, art. 60]. Fournier le fait souvent, par exemple

15. Les règles de coupure de mot sont rarement décrites dans les codes typographiques, sauf plutôt par des interdictions. Les grammaires quant à elles (par exemple le Grevisse [42, § 88], ne prennent pas en compte l'aspect typographique. On trouvera dans [38, 39] une bibliographie sur le sujet ainsi que l'algorithme de division de \LaTeX pour le français.

- *d'é-paisseur* [folio I-29]
- *l'o-pération* [folio I-66].

70. ne connaît pas la règle : « Les lettres abrégatives *M...* ne se séparent point du nom auquel elles se rapportent. » [37, art. 67]. De même pour les abréviations de prénoms avant un nom. On voit par exemple chez Fournier (ici / indique un changement de ligne) :
- *M./Breitkof* [folio I-51 note] ou *G./Wetstein* qui plus est en bas de belle page [folio II-xxxv].
71. ne connaît pas la règle : « Les mots composés doivent être coupés au trait d'union » [44, p. 61]. On trouve dans le *Manuel* des divisions comme les suivantes (ici le signe = indique le signe de division qui serait fautif aujourd'hui) :
- *ci-des=sus* [folio I-19] et *in-fo=lio* [folio II-298]
 - *St-au=gustin* et *St-augus=tin* [folio I-127 et 128].
72. s'autorise, comme pour mettre d'accord le *Code typo* [37, art. 66] et les *Règles de l'IN* [44, p. 61], les deux divisions
- *c'est-à=dire* et *c'est=à-dire* [folio I-148 et 150].
73. ne connaît pas la règle : « On ne coupe pas après une syllabe malsonante ou... malpolie » bien que, comme le fait remarquer Lacroux [45, art. coupure] « les anciens typographes n'étaient pas tous bégueules. Dans ses exemples de bonnes divisions, Lefevre [23] [1883] donne *con-science*. ». Fournier quant à lui divise par exemple
- *con-trepointçon* [folio I-15], *con-traire* [folio I-48] ou *con-noissance* [folio II-253].
74. ne connaît pas la règle : « La dernière ligne d'un alinéa doit comporter un mot ou une fin de mot de longueur au moins égale au double du renforcement de l'alinéa suivant. » [41, art.216]. Fournier ne respecte pas toujours cette règle ; exemple extrême :
- *espa-ces*. [folio I-166].
75. ne connaît pas la règle : « On évitera de couper le dernier mot d'une page impaire » [44, p. 61], voire « On s'efforce d'éviter toute division au dernier mot de la dernière ligne de la page recto, sauf pour les mot longs... » [41, art. 217]. On verra dans les tableaux ci-dessous que le *Manuel* de Fournier contient 25 pages impaires (sur 162 de texte, soit 1 sur 6,5) se terminant par une division.

Toutes ces interdictions de second niveau semblent avoir été inventées au XIX^e siècle voire au XX^e siècle. En tout cas, un coup d'œil rapide à l'*Encyclopédie* montre qu'on y retrouve à peu près le même genre de divisions que celles de Fournier. Il faut dire que cette *Encyclopédie* et ce *Manuel typographique* ont en commun d'être composés sur de petites justifications et par là d'avoir de nombreuses coupures (voir ci-dessous section 11.3). Or tout bon typographe sait que « Ce n'est que pour faciliter l'espacement qu'il a été admis de séparer un mot en deux tronçons. Par conséquent, lorsqu'une des règles qui président à la coupure d'un mot mettrait dans la nécessité, pour être suivie, d'espacer irrégulièrement, il vaudra mieux faire une mauvaise division qu'un mauvais espacement. » ([25] cité par [45, p. 296] et repris dans [37, p. 81]).

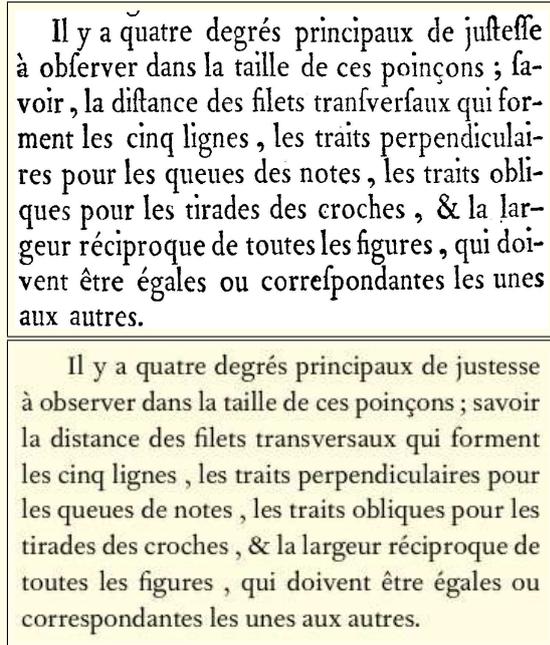


FIGURE 3 – Le même texte, tel que composé dans le *Manuel typographique* (en haut) et tel qu’il serait composé aujourd’hui (avec le même caractère et la même justification)

11.3 Nombre de divisions

- Les codes typographiques d’aujourd’hui sont également unanimes pour dire que
- « Trois divisions successives au maximum sont permises. » [37, art. 58], « On évitera les coupures de mots sur plus de trois lignes consécutives. » [44, p. 61].

Il suffit de prendre pratiquement n’importe quelle page du *Manuel typographique* pour se rendre compte que Fournier ne connaît pas, ou en tout cas ne pratique pas, cette règle. Il est même possible de trouver des pages avec six divisions successives (par exemple figure 3). En fait, on trouve de telles séquences de sept divisions successives chez Fertel et ce n’est que depuis Lefèvre [23] et surtout Jules Claye et Firmin Didot, au milieu du XVIII^e siècle que le nombre tolérable de divisions successives a été fixé à trois (cité par Baudin [12, p. 277]).

Il nous a donc semblé intéressant d’essayer de mieux voir le nombre de lignes coupées par Fournier et avons compté¹⁶ le nombre de divisions dans ce *Manuel*.

Ces comptages ont été différenciés selon qu’il s’agit du texte des avertissements ou de celui du texte courant. En effet pour une justification constante (6 cm, ce qui soit dit en passant est très étroit), les avertissements sont composés en Cicéro ordinaire, ce qui donne 20 lignes par page, chaque ligne ayant environ 5 à 9 mots. (ce qui oblige à diviser énormément en fin de ligne) tandis que le texte courant (voir ci-dessous) est en Cicéro poétique, plus condensé et interligné, soit 25 lignes de 7 à 9 mots (le texte est alors moins coupé).

16. À la main, avec donc un risque non nul d’erreurs de comptage. Si on avait disposé de, ou construit, une version « diplomatique » numérique, ces calculs seraient plus fiables ! C’était l’un des objectifs du projet Cassetin [29]...

Nous n'avons pas tenu compte des notes de bas de page, peu nombreuses mais parfois longues il est vrai, comme celle qui court sur les pages 50 à 53 du tome I. Ni des « Explications des planches » des deux tomes qui sont écrites dans un corps plus petit que le texte courant et qui offrent relativement peu de lignes pleines. Ni des divers petits textes tels que l'Approbation, etc.

Ce que nous appelons alors le « texte courant » consiste essentiellement, pour le tome I, des pages 1 à 238 et la page isolée 292 ; en ce qui concerne le tome II, seule la « réponse à... Gando » est écrite dans le même corps, c'est-à-dire les pages 289 à 306.

Mais que veut dire « il y a peu ou beaucoup de divisions » ? C'est en vue d'une mesure de ce phénomène que nous avons fait les mesures suivantes.

11.3.1 Avertissements

Il s'agit des deux introductions, une à chacun des deux tomes. Nous avons dénombré le nombre de lignes pleines¹⁷ se terminant par une division. Nous obtenons les résultats du tableau ci-dessous :

Nombre de pages	72	
Nombre de lignes pleines	1 230	
Nombre de divisions	398	soit 1230/398 => 1 ligne sur 3
Nombre de pages se terminant par une division	15	soit 72/15=> 1 page sur 4,8

On peut préciser l'énoncé « 1 ligne sur 3 est divisée » en établissant l'histogramme de la figure 4 (à gauche) qui indique par exemple qu'il y a 10 pages ayant 4 lignes divisées (sur les 20 présentes normalement¹⁸ par page dans ces avertissements). On voit qu'il y a une médiane de 7 lignes divisées et que 6 à 8 lignes coupées par page est fréquent, mais qu'il existe jusqu'à 12 lignes divisées sur 20 dans la même page (en fait, par exemple, 10 lignes sur 16 sont divisées dans le [folio II-xxxix]).

Par ailleurs, nous avons regardé le nombre de lignes successives portant une division. Nous avons ainsi trouvé 190 divisions isolées, 68 fois deux divisions successives, 17 fois trois, 2 fois quatre et 1 seule fois cinq. Ce que montre la figure 5. Ces chiffres nous paraissent à priori assez bas.

11.3.2 Texte courant

Rappelons que par texte courant nous entendons les pages 1 à 238 et la page isolée 292 du tome I et les pages 289 à 306 du tome II.

Pour des pages de 25 lignes normalement, nous obtenons les résultats du tableau suivant.

17. Par ligne pleine nous entendons les lignes au fer à droite, y compris les premières de paragraphes marquées d'un renforcement. Ce nombre est évidemment inférieur au nombre de lignes par page (20) multiplié par le nombre de pages (72), soit 1 440, puisqu'il y a des titres, des sous-titres, et surtout des lignes creuses en fin d'alinéa, sans oublier les quelques notes de bas de page.

18. Pour construire cet histogramme, nous avons considéré que s'il y avait n lignes divisées dans une page n'ayant que 15 lignes pleines, alors on comptait $n \times 20/15$ lignes divisées pour une page pleine.

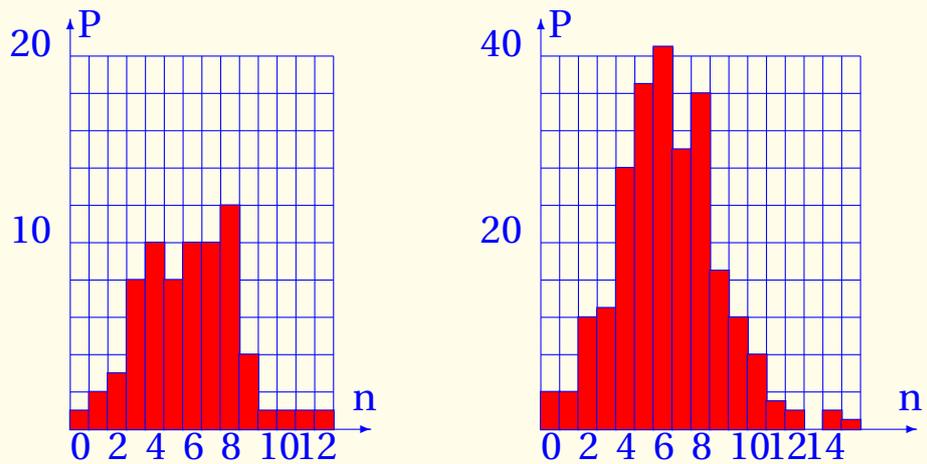


FIGURE 4 – Histogrammes : nombre P de pages ayant n lignes divisées ; à gauche, dans les *Avertissements* du Fournier (ramenées à 20 lignes par page) ; à droite, dans le texte courant (25 lignes par page).

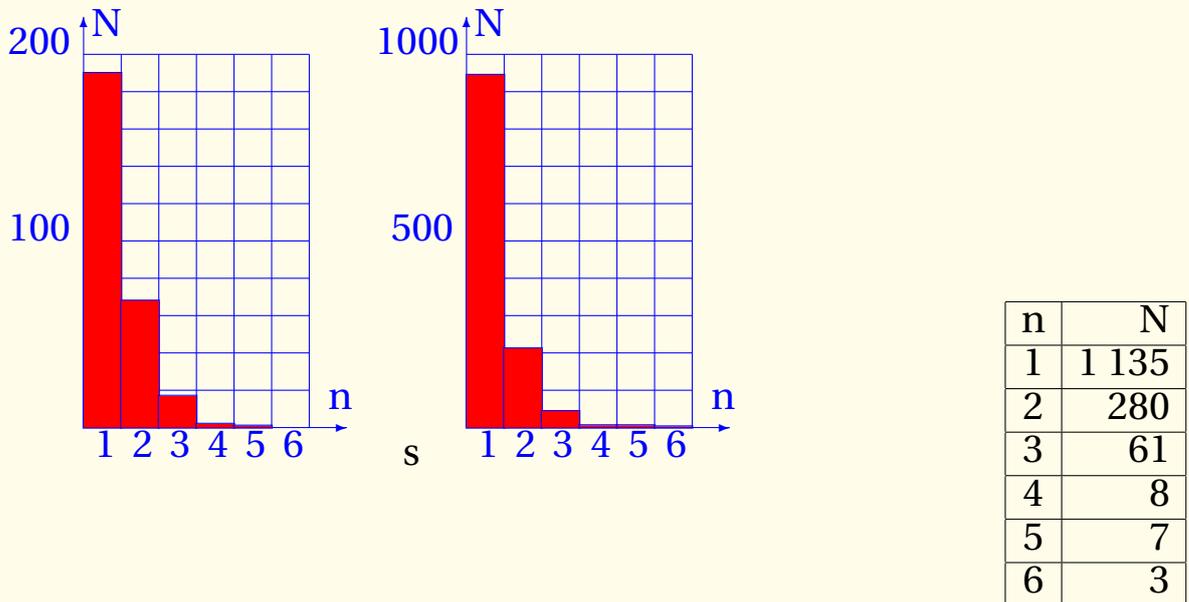


FIGURE 5 – Histogrammes : nombre N d’occurrences de n divisions successives ; à gauche, dans les « Avertissements » du Fournier (total de 398 divisions) ; à droite dans le texte courant (total de 1 405 divisions). À droite, nombre total, avertissements et texte courant confondus, du nombre d’occurrences N de n divisions consécutives.

Nombre de pages	251	
Nombre de lignes pleines	5 291	
Nombre de divisions	1 405	soit 5291/1405 => 1 ligne sur 3,76
Nombre de pages se terminant par une division	35	soit 251/35=> 1 page sur 7,2

Les histogrammes des figures 4 et 5 précisent ces résultats.

11.3.3 Beaucoup de divisions ?

Que peut-on déduire de ces chiffres ?

L'impression d'avoir beaucoup de divisions n'est pas fautive puisqu'on compte donc 1 ligne sur 3 pour les avertissements et un peu moins (1 ligne sur 3,72) pour le texte courant. On ne dispose pas de chiffres de comparaisons pour l'époque, ni même pour aujourd'hui, mais, compte tenu de l'étroitesse de la justification et du relatif gros corps (surtout pour les avertissements), ça ne nous semble pas exagéré.

En revanche, en feuilletant le *Manuel*, on avait l'impression qu'il y a beaucoup de lignes consécutives à être coupées. Les histogrammes de la figure 5 montrent qu'en fait les lignes coupées sont essentiellement isolées. Si l'on trouve quelques exemples « remarquables », ils sont quand même rares. Citons, par curiosité, les pages avec 6 divisions consécutives : [folio I-59], [folio I-206] et [folio II-303]. Et la page [folio I-088] qui offre 12 divisions dont 4 puis 5 consécutives !

11.4 Division et justification

revoir ce paragraphe très sérieusement... cf mesures faites en .ps => plan =

1) justif avec blancs = ajouts d'espaces (jamais de diminution ?)

2) avec signe div

3) en supprimants espaces avant ponctuation ex II xvj même. J'ai 6 ligenss avant fin
NB Jamais de modifs sur les chasses (à la hz) ni ligatures spéciales cf Wild

Vieille version =

Pour justifier une ligne, on répartit les espaces en trop entre les mots d'une ligne après avoir éventuellement coupé le dernier mot. Ou bien on diminue les espaces entre mots. C'est bien sûr la technique utilisée par Fournier. Il convient de rappeler qu'à l'époque, on mettait une espace avant les ponctuations sauf le point (voir ci-dessus 8). Les virgules donnent alors beaucoup de blancs dans la ligne. Fernand Baudin note : « ... l'espacement entre les mots peut être égal à 3 lettres, comme on peut le voir à la première ligne de la page [folio II-252], où il n'y a cependant aucune virgule. Dans les lignes suivantes, une virgule occupe autant de place que 4 ou 5 lettres... Tout ceci et l'absence d'interlignes font de ces deux pages un parfait exemple de papillotement un réel défaut. » [12, p. 236]. Pourtant le *Manuel* présente un gris typo plutôt agréable, et on ne voit aucun blanc démesuré et très peu de lézardes flagrantes. Certaines lignes ont toutefois un espace inter-mots particulièrement petit (comme l'avant dernière ligne de [folio I-20]).

Pour aller plus loin, il faudrait aussi mesurer la taille des espaces, comme l'a fait par exemple Peter Burnhill pour Alde Manuce [33]. Mais il s'agit là d'un travail délicat auquel nous ne nous sommes pas encore attaché!

Fournier en revanche semble innover en matière de justification (je ne connais pas d'autres exemples, à part la *Bible* de Gutenberg [63] – à vérifier !) : il utilise plusieurs longueurs de « divisions » (c'est le terme technique désignant le tiret utilisé pour les coupures de mots). Fernand Baudin [12, p. 235] cite deux tailles ; on note dans le *Manuel des lignes consécutives* avec 3 tirets différents [folio II-xxvi], voire 5 comme ci-dessous figure 6. On a l'impression que prendre un tiret plus petit lui permet alors de prendre son espace inter-mot normale (ce qui aurait été le cas, par exemple en deuxième ligne de la figure, où il aurait alors fallu faire passer *con* à la ligne suivante). On a déjà noté quelque chose d'un peu équivalent avec l'espace précédant une virgule lorsque celle-ci est au fer à droite (voir section 8).

<N.B. la police, I folio 140, donne bien trois div - >

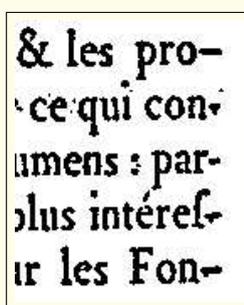
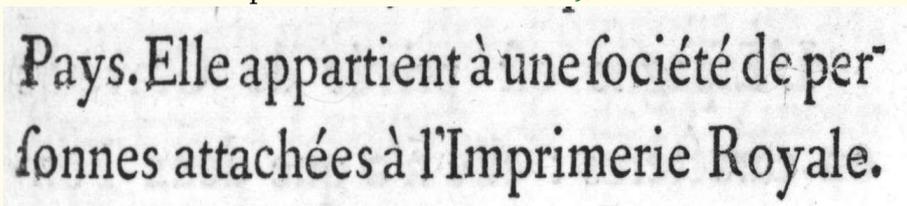


FIGURE 6 – Fournier utilise des signes division de tailles variables ; ici les cinq tirets sont de longueurs différentes [folio I-88].

Un exemple intéressant : à priori, le signe division n'est pas le bon, ou bien est placé trop haut , dans la division per-sonnes au [folio II-xlj] :



Mais on remarque que l'espace qui devrait suivre le point de fin de la phrase se terminant par *Pays* est absente : il semble que Fournier ait « tout fait », outre créer très fortement le *r* et la division « - » (ce qui n'était possible à la composition qu'en la parangonnant sans doute), pour garder *per-* dans cette ligne, soit pour éviter des espaces inter-mots trop grandes, soit plutôt pour avoir à rejeter *Royale* dans une troisième ligne, ce qui aurait rendu la seconde très blanche !

11.5 compléments sur espaces

Mettre où ? Parenthèses suivies ou précédées d'espaces , cf folio I.320 p.ex. Ligne (de la) =>????

12 Orthographe

En saisissant ce *Manuel*, nous nous sommes fréquemment heurté à des mots dont l'orthographe nous paraissait douteuse et nous pensions même, initialement, qu'il s'agissait de coquilles. Mais la consultation de dictionnaires de l'époque, ou d'études sur l'histoire de l'orthographe, nous a rassuré : cette orthographe était bien en usage (éventuellement avec d'autres il est vrai) du temps de Fournier.

Au XVIII^e siècle, le français est stabilisé et assez proche de notre langue du début du XXI^e siècle. Depuis le début du siècle des Lumières, « *on note des évolutions dans la prononciation, un enrichissement du vocabulaire [...] mais sans bouleversement. L'évolution de l'orthographe normalisée va dans le sens d'une simplification. Elle est prise en main par l'Académie. En 1740, son dictionnaire modifie la graphie de cinq mille mots sur vingt mille.* » [58, p. 62].

Il nous est paru intéressant de faire l'inventaire de ces mots dont l'orthographe a changé, un peu comme un témoin de l'usage d'une personne donnée à un moment donné.

12.1 Vocabulaire

Nous n'avons inventorié que les mots du lexique, pas les formes grammaticales et notamment pas les formes fléchies des conjugaisons qui sont toujours les formes en « oi » au lieu de « ai » comme aujourd'hui.

La liste qui suit donne la liste des formes anciennes apparaissant dans ces deux tomes de Fournier. Pour chacune, on donne

- en gras, la forme telle qu'écrite par Fournier (toutes les formes données ici toutefois portent la capitale même s'il n'y en avait pas dans le texte)
- un pointeur vers le folio d'une occurrence particulière. En général il y en a d'autres dans ce manuel.
- La mention « Catach » indique que cette forme est inventoriées dans le *Dictionnaire historique de l'orthographe française* de Nina Catach [36] et son absence qu'on ne l'y a pas trouvée.
- en cas d'absence de la mention Catach, celle « Acad. N » signale qu'une forme (exacte ou proche) existe dans le *Dictionnaire de l'Académie* de l'année N ; plus rarement des références à d'autres dictionnaires sont données (Nicot, Féraud, etc.). Tous ces dictionnaires ont été consultés grâce au site LEXILOGOS [47].
- ?? signifie qu'on n'a trouvé cette forme ni chez Catach, ni dans l'un de ces dictionnaires du site Lexilogos.

Abbatre [folio I-25] ; Catach.

Abbréviation [folio I-85] ; Catach.

accens [folio I-71] ; « accent » au singulier ; ??

Accollades, accoller [folio I-173], [folio I-236] ; Acad 1762.

Acheveront [folio I-63]63 ; Catach.

Acquerir [folio I-76] ; Catach.

- Affoiblir, Affoiblissement** [folio I-13] ; Catach.
- Aigue** [folio I-205] ; Catach.
- Ajoûter** [folio I-vij] ; Catach.
- Alkalisé** [folio I-121] ; ??
- À plomb** pour aplomb [folio I-15] Catach.
- Alonger** [folio I-80] ; Catach.
- Assortimens** [folio I-227] ; ??
- assujétir** [folio I-1] ; Catach.
- Assûrer** [folio I-97] ; ??
- Aucuns** [folio I-126] ; Féraud (1787) attribue à Racine (Phèdre) l'emploi de ce pluriel. . .
- Aussi-** par exemple aussi-bien [folio I-xxvij], aussi-tôt [folio I-13], etc. ; Catach.
- Bavûre** [folio I-84]p.84 ; Acad. 1798 = bavure.
- Beveau** [folio I-296] ; partout ailleurs Fournier écrit Beuveau (trouvé dans aucun dictionnaire).
- Blancheâtre** [folio I-94] ; Catach.
- Boête** [folio I-84] ; Catach.
- Cadaux** pour alphabet « Cadeaux » [folio II-269] ; ??
- Casetin, case** [folio I-31], [folio I-236] ; Fertel écrit casse ; Acad. 1762 = cassetin.
- Cens** [folio I-85] ; Catach.
- Changemens** [folio I-215] ; Nicot (1606).
- Chête** [folio I-200] ; Catach.
- Chymie** [folio I-115] ; Catach.
- Complette** [folio I-89] ; Catach.
- Conflict** [folio I-64] ; Catach,.
- Connoissance** [folio I-xiv] ; Catach.
- Contrefaction** [folio I-173] ; Acad 1762.
- Crystalline** [folio I-117] ; Catach.
- Cuillier** [folio I-90] mais aussi cuiller (p. 294) ; Catach.
- Défaut (au)** [folio I-126] ; Acad 1762.
- Dégagemens** [folio I-17] ; Catach ne cite que dégagements ou degagements.
- Deshonorer** [folio I-2] ; Catach.
- Desirer** [folio I-115] ; Catach.
- Desordre** [folio I-126] ; Catach.
- Dessein** [folio I-25] ; Catach.
- Dez** [folio I-308] ; Féraud (1787) donne dez pour dès, par pour dés ?
- Différens** [folio I-19] ; Catach.

- Distans** [folio I-31];??
- Éclaircissemens** [folio I-50];??
- Emboëte** [folio I-192];??
- Empatement** [folio I-297]; Acad. 1798.
- Enbas, enhaut** [folio II-iv];??
- Enregîtrement** [folio II-305]I; Catach.
- Ensorte (que)** [folio I-150]; Féraud (1787).
- Entr'eux** [folio I-196];
- Entredeux** [folio I-22]; Catach.
- Éronde (queue d')** [folio I-151];??
- Espace** [folio I-229]; Espace est au féminin en typographie (encore de nos jours).
- Excédente** [folio I-177]; Catach.
- Foible** [folio I-3]; Catach.
- Grace** [folio I-18]; Catach.
- Gravûre** [folio I-292]; Catach.
- Hasardé** [folio I-xvj]; Acad. 1762.
- Inconvéniens** [folio I-179]; Acad. 1762.
- Instrumens** [folio I-187]; Acad 1762.
- Intelligens** [folio II-xiv];??
- Jetton** [folio I-79]; Acad 1694;
- Lingotieres** [folio I-320];??
- Long-temps** [folio I-79]; Catach.
- Loix** [folio I-125]; Catach.
- Marmitte** [folio I-293];??
- Mécanique, mécanicien, mécanismes** [folio I-176]; Catach.
- Ménusiers** [folio I-211];??
- Monnoie** [folio I-xij]; Catach.
- Monumens** [folio I-vj]; Féraud (1787).
- Moû** [folio I-113];??
- Nombreux** [folio I-236] « nombreuse en... »
- Origine** Fournier écrit « dans l'origine » pour « à l'origine » : [folio I-233]
- Ornemens** [folio I-93]; Acad. 1762.
- Paroitre** [folio I-8]; Catach.
- Par-tout** [folio II-300]; Catach.
- Pelars** [folio I-91]; Acad. 1762 = Pelard.
- perpetuer** [folio I-88] Catach.

- Platte** [folio I-311]; Catach.
- Plein-chant** [folio I-28]; ??
- Plûpart** [folio I-43]; ??
- Poêlé** [folio I-63]; Catach.
- Poétique** [folio I-158]; Catach.
- Portatif** [folio I-xxiv]; Catach.
- Pourvû** [folio I-127]; Catach.
- Prévû** [folio I-132]; Catach.
- Privilege** [folio II-305]; Catach.
- Pseaume** [folio I-45]; Catach.
- Plûtôt** [folio I-xj]; ??
- Rachever** [folio I-229]; quel sens ?
- Rabatue** [folio I-106]; Catach.
- Ratelier** [folio I-316]; ??
- Racourci** [folio I-144]; ??
- Regître** [folio I-77]; Catach.
- Reglet** [folio I-321]; ??
- Réglemens** [folio I-139]; ??
- Repandre** [folio I-50]; Catach.
- Requère** [folio I-232]; à voir ??.
- Savans** [folio I-viiij]; Acad. 1762.
- Scholastique** ; [folio II-266]; Catach.
- Sémi-** [folio I-144]; ??
- Serpens** [folio II-256]; Acad. 1762.
- Sincere** [folio II-291]; Catach.
- Soûtenir, Soûtenu** [folio I-51]; Catach.
- Sû** [folio I-129]; Catach.
- Subsistan** [folio I-2]; ??
- Sur-tout** [folio II-xxxv]; Catach.
- Suivans** [folio I-209]; Acad. 1762.
- Survuidier** [folio I-114]; voir vuide.
- Talens** [folio I-xxiv]; Catach.
- Toûjours** [folio I-vij]; Catach.
- Tremblemens** [folio I-44]; Acad. 1762.
- Très-** p. ex. très-grossièrement [folio I-26]), très-facile [folio I-40], très-peu [folio I-44]...; Acad. 1762 donne très-haut.
- Visé** (pour vissé) [folio I-309]; ??
- Vûe** [folio I-16] (et vû [folio I-52]); Catach.
- Vuide** [folio I-5]; Catach.

12.2 Noms propres

Nous n'avons pas noté systématiquement les noms propres dont l'écriture diffère de celle d'aujourd'hui. En voici toutefois quelques-uns.

- *Guttemberg* [folio II-266] ; *Albert Dure*, *Lucas Paciole* et *J.B. Palatin*, tous [folio I-xj] ; *Robert Étienne* [folio II-xix] ;
- *Leipsick* [folio I-50] et *Léipsik* [folio II-301], de nombreuses villes allemandes [folio II-xxxij] ; *Warsovie* II.44 [folio II-44] ;
- *Limosin* [folio I-117] et *Savoie* [folio II-xlj] ;
- *Babilonien* [folio II-xv] ;
- *Serve* pour *Serbe* [folio II-275].

Précisons que dans notre version [7] nous avons modernisé tous ces noms (Dürer, Pacioli, Leipzig, etc.).

12.2.1 Fautes d'orthographe

<à placer dans « coquilles » ?>

page II xxv, Fournier écrit : « M. Gando à acheté cette Fonderie... »

[folio I-233] : « les lettres B, C, D sont employés... »

12.3 Conclusion

On remarquera que les principales différences entre le vocabulaire de Fournier et le notre concernent les finales des pluriels en *-ments* qu'il écrit *-mens* et des différences dues à la prononciation (typiquement *boëte* pour *boîte*, mais aussi tous les problèmes d'accents).

Fournier est plutôt constant dans son orthographe, mais pour certains mots, on trouve souvent une forme ancienne (par exemple *jetton*) et la forme moderne (ici *jetton*). Parfois même dans la même page, comme le mot *Privilege/Privilège* au [folio II-305].

Nous avons l'impression que les variations de Fournier par rapport à la lexie de l'époque ne relèvent pas de fautes d'orthographe ni de coquilles du fait que toutes ces formes « erronées » existent systématiquement ou sont attestées dans les dictionnaires plus anciens. Un des rares cas douteux est l'orthographe *Réglemens* [folio I-139] alors qu'ailleurs il écrit *Règlements* voire *Règlements*.

Enfin signalons que Fournier avait pour sa propre écriture manuscrite une bien plus grande liberté. Il écrit par exemple « *Il manquoient a nôtre Imprimerie des Caracteres qui imitassent nôtre ecriture actuelles en 1752 j'en ai gravé deux d'apres Rossignol celebre Ecrivain. Ce caractere a eu tant de succès qu'en assée peu de temps j'en ai enrichi quarente sept imprimerie du Royaume.* » [6, p. *425, note 4]. Par ailleurs Jeanne Veyrin-Forrer signale [62, art. « Cicéro la police » p. 82 note 9] que « l'orthographe de Fournier le Jeune était très fantaisiste... ».

13 Coquilles typographiques

Le Manuel typographique de Fournier contient quelques, rares, fautes de composition. Il est amusant de les signaler ici.

13.1 Doublons

Un sorte de doublon (ici « l'I' ») dans la note du [folio I-vij] :

is pour faire trois
de l'imprimerie,
e nombre d'homme

pour laquelle on a envie de croire que le compositeur a voulu corriger « l'imprimerie » et rajouté « l' » sans ôter ce qui était fautif (la capitale I et l'aspotrophe qui la suit et qui ne semble pas être du bon œil) ?

13.2 Mauvaises divisions

Nous avons signalé (section 11) comment Fournier divisait et que si sa méthode n'est pas celle d'aujourd'hui, cela ne constituait pas, à son époque, une méconnaissance des règles orthotypographiques. En revanche, les divisions suivantes peuvent être considérées comme des erreurs de composition :

– Dans le [folio I-xvii], on note la division *carac-ctère* alors que Fertel [17, p. 227] par son exemple *doc-teur* préconisait *carac-tère*. C'est ce qu'aura voulu faire le compositeur qui a oublié de changer la ligature *ct* par un simple *t* :

on le verra dans le volume des Carac-
ctères ? Qu'est-il arrivé de ces préten-

13.3 Changement de casse

tome II, p. 281 : titre en ital et non en romain (comparer avec tome I)
tome I folio 52 : Gazette de Bruxelles en romain

13.4 Espaces

page I xxxij avant dernière ligne : manque espace entre & et éclairées page I xxv : fin
3e ligne avant fin : espace en bout de ligne au lieu de Fine virgule ? page I xxvij : manque
espace après , dans "découverte ,honorable"

II, xxiv : valoir.Cette (sans espaces) - ou division ?

13.5 Foliotages

Le numéro du [folio II-xxv] porte le nombre xv. Celui du [folio II-296] porte la mention 396.

Dans la *Table* (index) du tome I, on relève quelques erreurs de folios :

- L'entrée pour *Gros caractères (des)*, [folio I-319], devrait être 73 et non 75.
- La dernière entrée pour *Musique (des Caractères de)*, [folio I-321], devrait être 286 et non 186 (cette page est la fin du chapitre sur les caractères de musique).

De même dans celle du tome II :

- L'entrée pour *Attique*, [folio II-281], devrait être 274 et non 174.
- La dernière entrée pour *Latin ancien*, [folio I-283], devrait être 268 et non 168 (cette page est la fin du chapitre sur les caractères de musique).

13.6 à revoir

II 300 quelque-fois pas de s ? (après div ?)

[folio I-237] « sont de différentes figures » pour « sont de figures différentes »

tome II, folio vi (dernière ligne) : ligne creuse, citée par baudin Effet gutenber, page 231. page 234 pour page 6 ? idem page 166 ?

14 À voir aussi

Vocabulaire (et style) technique. Cf p.ex. Carter page III-214 note 1. Et le texte "lourd" (longues phrases) de ces chapitres p.ex. I.211.

Ordre alphabétique, casse ? Cf index, lettre I/J

Ornements

Index(ation)

Ponctuation

15 Conclusion

à écrire ;-)

Très peu d'erreurs (en fait seulement deux?). On peut comparer avec son jeune contemporain Bodoni, auteur notamment du *Manuale Tipografico* [20], dont Pierre et Firmin Didot écrivaient en effet¹⁹ : « Ce qui ne suprendra pas moins sans doute c'est le nombre de fautes de tous genres qui se rencontrent dans une édition du plus grand luxe en deux volumes in-folio, imprimée à Parme par Bodoni. Il semblerait que la grosseur des caractères de cette édition rendant les fautes plus sensibles, aurait dû plus aisément l'en préserver et l'on ne peut s'empêcher de remarquer que leur nombre déshonore cet ouvrage. » Et en 1801, dans *Le Magasin encyclopédique*, « Il est temps, citoyens, que les hommes de lettres se réunissent contre les imprimeurs négligents qui croient avoir tout fait lorsqu'ils ont employé de bons caractères et du beau papier et qui regardent la correction des textes comme des bagatelles... » Pierre-Simon Fournier ne semble pas, lui, avoir droit à de telles critiques !

16 Index

Cet ouvrage étant conçu pour être lu sur un écran par Acrobat (ou autre logiciel), nous laissons le soin à ces outils de rechercher les mots que le lecteur désire trouver. Ce sera bien plus complet que l'index que nous aurions pu saisir !

19. À propos du *Virgile*. Citation extraite de [48, p. 39].

Remerciements

à venir...
James Mosley,

17 Bibliographie et sites

17.1 Bibliographie de Fournier

- [1] *Table générale de la proportion...*
- [2] Pierre-Simon FOURNIER LE JEUNE, *Manuel typographique, utile aux gens de lettres...*, 2 tomes, chez Barbou, Paris 1764 et 1766.
- [3] Fournier, modèles de caractères, 1742
- [4] [Anonyme mais sûrement P.-S. Fournier], Art. « Caractères d'imprimerie », *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, sous la direction de Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, 1751, tome 2, p. 650-63; version numérisée : http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.13:491./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/?.
- [5] Harry CARTER, *Fournier on typesetting, the text of the « Manuel typographique » (1764-1766) translated into English and edited with notes*, London, Soncino Press, 1930 [In-8o ; xlii-323 p. ; portrait ; Carter, Harry Graham (1901-1982), éditeur scientifique ; New edition with a foreword and supplementary bibliography by the translator, New York, Burt Franklin, cop. 1973. [réédité en 1995 par [6]].
- [6] Harry CARTER, *The Manuel Typographique of Pierre-Simon Fournier le jeune, together with Fournier on Typesetting, An English Translation of the text by Harry Carter in facsimile ; with an Introduction and Notes by James Mosley*, in three volumes, Darmstadt, 1995.
- [7] Jacques ANDRÉ, *Facsimile du Manuel typographique de Pierre-Simon Fournier*, <http://jacques-andre.fr/faqtypo/BiViTy/Fournier-Manuel.html>, 2005.

17.2 Bibliographie sur Fournier spécifiquement

Ordre chronologique . Voir aussi [5, 6] ci-dessus.

- [8] P. BEAUJON [pseudonyme de Beatrix Warde], *Pierre-Simon Fournier 1712-1768, and XVIIIth Century French Typography*. London 1926.
- [9] James MOSLEY, *An introduction to Pierre Simon Fournier's « Modèles des caractères de l'Imprimerie »*, Londres, 1965.
- [10] Allen HUTT, *FOURNIER the compleat typographer*, Rowman and Littlefield, Totowa, NJ, USA, 1972.
- [11] Bertram SCHMIDT-FRIDERICH, *Pierre-Simon FOURNIER*, Jacques Damase éditeur, Paris 1991.
- [12] Fernand BAUDIN, *L'effet Gutenberg*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1994. Notamment : « Pierre-Simon Fournier : la typographie absolue » (pages 213-240).
- [13] Jacques ANDRÉ, *Pierre-Simon FOURNIER dit le Jeune (1712-1768)*, <http://jacques-andre.fr/faqtypo/Fournier>, 2007 [en cours].

17.3 Autres ouvrages anciens

Ordre chronologique

- [14] Jérôme HORNSCHUCH, *Orthotypographia– Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés & conseils à ceux qui vont les publier*, 1608. Ouvrage traduit du latin par Susan Baddeley avec une introduction et des notes de Jean-François Gilmont, Éditions des Cendres, Paris, 1997.
- [15] Joseph MOXON, *Mechanick Exercises on the whole Art of Printing(1683-4)*, , edited by Herbert Davis and Harry Carter, Oxford University Press, London 1958 ; Second Edition, Dover Publications, New York, 1978.
- [16] Anonyme, *Kurze doch Nützliche Anleitung von Form- und Stahl-Schneiden*, J.M. Funcke, Erfurt, 1740.
- [17] Martin-Dominique FERTEL, *La science de l'imprimerie contenant des instructions très faciles pour se perfectionner dans cet art*, Saint-Omer, 1723. Rééd. facsimilé, Libris, 1998 ; et <http://polib.univ-lille3.fr/data/XVIII/II/1/index.html>.
- [18] *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, sous la direction de Denis Diderot et Jean le Rond D'Alembert, 1750 et suiv., University of Chicago : ARTFL Encyclopédie Projet (Winter 2008 Edition), Robert Morrissey (ed), <http://encyclopedie.uchicago.edu/>.
- [19] Antoine-François. MOMORO, *Traité élémentaire de l'imprimerie, ou le manuel de l'imprimeur*, Paris, Momoro, 1793.
Réédition en fac-similé : Gregg International Publishers Limited, Westmead, Farnborough, Hants, Angleterre, 1971. isbn 057672155 7 ; version numérisée : [gallica](#).
- [20] Giambattista BODONI, *Manuale Tipografico*, Presso la Vedova, Parma, Italie, 1818. Réédité sur CD : *Commentary by David Pankow, Curator of the Melbert B. Cary, Jr. Graphic Arts Collection at RIT? Searchable, cross-linked English translation of the Italian preface (Bodoni's) and the foreword (Widow Bodoni's)*. Octavo, <http://www.octavo.com/editions/bodtip/index.html>.
- [21] Pierre Claude Victoire BOISTE, *Dictionnaire universel de la langue française avec le latin, et Manuel d'orthographe et de néologie*, 3^e éd., Paris, 1808.
- [22] Henri FOURNIER, *Traité de la typographie*, I. La composition, 1825, éd. renouvelée par Arthur Viot, Garnier, 1903. Fac-similé Ressouvenances, 1997 ; version numérisée : [GoogleBook](#).
- [23] Théotiste LEFEVRE, *Guide pratique du compositeur et de l'imprimeur typographes*, éditions Didot (lequel?), 1855. Réédition coll. « Les introuvables », L'Harmattan, Paris, 1999 ; version numérisée : [GoogleBook](#).
- [24] A. FREY, *Nouveau manuel complet de typographie contenant les principes théoriques et pratiques de cet art*, Manuels Roret, Paris, 1857. Réédition en fac-similé, Léonce Laget, Paris 1979 ; version numérisée : [GoogleBook](#).
- [25] Désiré GREFFIER, *Règles de la composition typographique à l'usage des compositeurs*, Arnold Muller, Paris, 1898. http://fr.wikisource.org/wiki/Livre:Greffier_-_Les_Regles_de_la_composition_typographique.djvu

17.4 Autres références bibliographiques

Par ordre alphabétique.

- [26] Jacques ANDRÉ, « Petites capitales », *Lettre GUTenberg* n° 13, décembre 1998, p. 10-12. <http://www.gutenberg.eu.org/publications/lettres/75-lettre13.html>
- [27] Jacques ANDRÉ, *BiViTy, Bibliothèque Virtuelle de TYpographie*, <http://jacques-andre.fr/faqtypo/BiViTy/>, Rennes, 1995-.
- [28] Jacques ANDRÉ, « Petite histoire des signes de correction typographique », *Cahiers GUTenberg*, n° 31, décembre 1998, p. 45-59 ; <http://www.gutenberg.eu.org/pub/GUTenberg/publicationsPDF/31-andre.pdf>.
- [29] Jacques ANDRÉ, « Numérisation et codage des caractères de livres anciens », *Document numérique* spécial « Numérisation et patrimoine », vol. 7, n° 3-4, 2003, 16 pages. <http://jacques-andre.fr/japublis/cassetin.pdf>.
- [30] Nicolas BARKER, « Les caractères typographiques », *La chose imprimée* (s.l.d. John Dreyfus et François Richaudeau), Retz-CEPL, Paris, 1977, p. 58-91.
- [31] Gérard BLANCHARD, *Pour une sémiologie de la typographie*, Thèse, École pratique des hautes études en sciences sociales, Paris, 1980.
- [32] L.-E. BROSSARD, *Le correcteur typographique – essai historique, documentaire et technique*, Tours, imprimerie Arrault, 1924, 587 pages – tome II, *Les règles typographiques*, Imprimerie de Chatelaudrun, 1934.
- [33] Peter BURNHILL, *Types spaces – in-house norms in the typography of Aldus Manutius*, Hyphen-Press, Londres, 2003.
- [34] Harry CARTER, *A view of early typography up to about 1600*, reprinted with an introduction by James Mosley, Hyphen Press, London, 2002 ; « Supplement on italic », p. 117-126.
- [35] Nina CATACH, *L'orthographe française à l'époque de la Renaissance*, Librairie Droz, Genève, 1968.
- [36] Nina CATACH (sous la direction de), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Larousse, 1995.
- [37] *Code typographique*, Fédération nationale du personnel d'encadrement des industries polygraphiques et de la communication, treizième édition, Paris 1981.
- [38] Jacques DÉSARMÉNIEN, « La division par ordinateur des mots français : application à T_EX », *Techniques et Science Informatiques*, vol. 5 n° 4, 1986, p. 251-265.
- [39] Daniel FLIPO, Bernard GAULLE et Karine VANCAUWENBERGHE, « Motifs français de césure typographique », *Cahiers GUTenberg*, n° 18, septembre 1994, p. 35-60. <http://www.gutenberg.eu.org/pub/GUTenberg/publicationsPDF/18-motifs.pdf>
- [40] Philip GASKELL, *A New Introduction to Bibliography*, Oak Knoll Press, New Castle (USA), 1995.
- [41] Charles GOURIOU, *Mémento typographique*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 1973.

- [42] Maurice GREVISSE, *Le bon usage*, Duculot, Gembloux, 1969. <citer + récent ?>
- [43] GROUPE DE LAUSANNE DE L'ASSOCIATION SUISSE DES TYPOGRAPHERS, *Guide du typographe*, 6^e édition, Erag, Lausanne, 2000.
- [44] *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 3^e édition, 1990.
- [45] Jean-Pierre LACROUX, *Orthotypographie*, 2 tomes, Quintette, 2007; en ligne à <http://www.orthotypographie.fr>
- [46] Jadette LALIBERTÉ, *Formes typographiques*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2004.
- [47] Lexilogos, http://www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm
- [48] Anne DE MARGERIE, *J.B. Bodoni, typographe italien, 1740-1813*, Jacques Damase éditeur, Paris, 1985.
- [49] José MENDOZA Y ALMEDA, « Des petites capitales », *Lettres capitales*, Rencontres internationales de Lure et Magermans ed., 1982, p. 152-155.
- [50] Jean MÉRON, *Othotypographie – recherches bibliographiques*, Convention typographique, Paris 2002, ISBN : 2-9517971-1-7.
- [51] Stanley MORISON, « Towards an Ideal Type », *The Fleuron*, n° 2, p.57-75.
- [52] A. F. JOHNSON & Stanley MORISON, « The Chancery Types of Italy and France », *The Fleuron*, n° 3, p.23-51.
- [53] Stanley MORISON, « Towards an ideal type », *The Fleuron*, n° 2, p.93-129.
- [54] Yves PERROUSSEAUX, *Histoire de l'écriture typographique*, tome I, *De Gutenberg au XVII^e siècle*, Atelier Perrousseau éd., 2005.
- [55] Yves PERROUSSEAUX, *Histoire de l'écriture typographique*, tomes II et III *Du XVII^e siècle au XIX^e siècle*, Atelier Perrousseau éd., 2010 (à paraître).
- [56] Aurel RAMAT, *Le Ramat de la typographie*, Montréal, 2006.
- [57] Rencontres Internationales de Lure, *Lettres capitales*, Magermans éd., Andenne (Belgique), 1982.
- [58] Alain REY, *Le français, une langue qui défie les siècles*, Gallimard (coll. Découvertes), é008.
- [59] Percy SIMPSON, *Proof-reading in the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries*, Oxford University Press, 1935 ; seconde édition en 1970 avec une introduction de Harry Carter.
- [60] Walter TRACY, *Letters of credit – a view of type design*, Gordon Fraser, London, 1986.
- [61] Jan TSCHICHOLD, *Livre et typographie*, trad. de l'allemand par Nicole Cazanova, Éditions Allia, Paris 1994.
- [62] Jeanne VEYRIN-FORRER, *La lettre & le texte*, Coll. de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, Paris, 1987.
- [63] Adolf WILD, « La typographie de la Bible de Gutenberg », *Cahiers GUTenberg*, n° 22, septembre 1995, pages 5-16. <http://www.gutenberg.eu.org/pub/GUTenberg/publicationsPDF/22-wild.pdf>

17.5 À voir

voir <http://perso.univ-lyon2.fr/~edbreuil/informatique/typographie/italique/Italique.html>

18 FIN DU DOCUMENT ce 24 mai 2009

